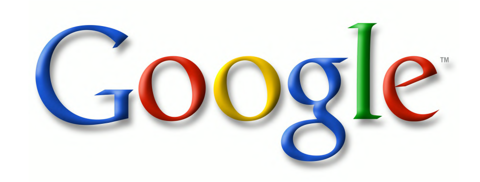
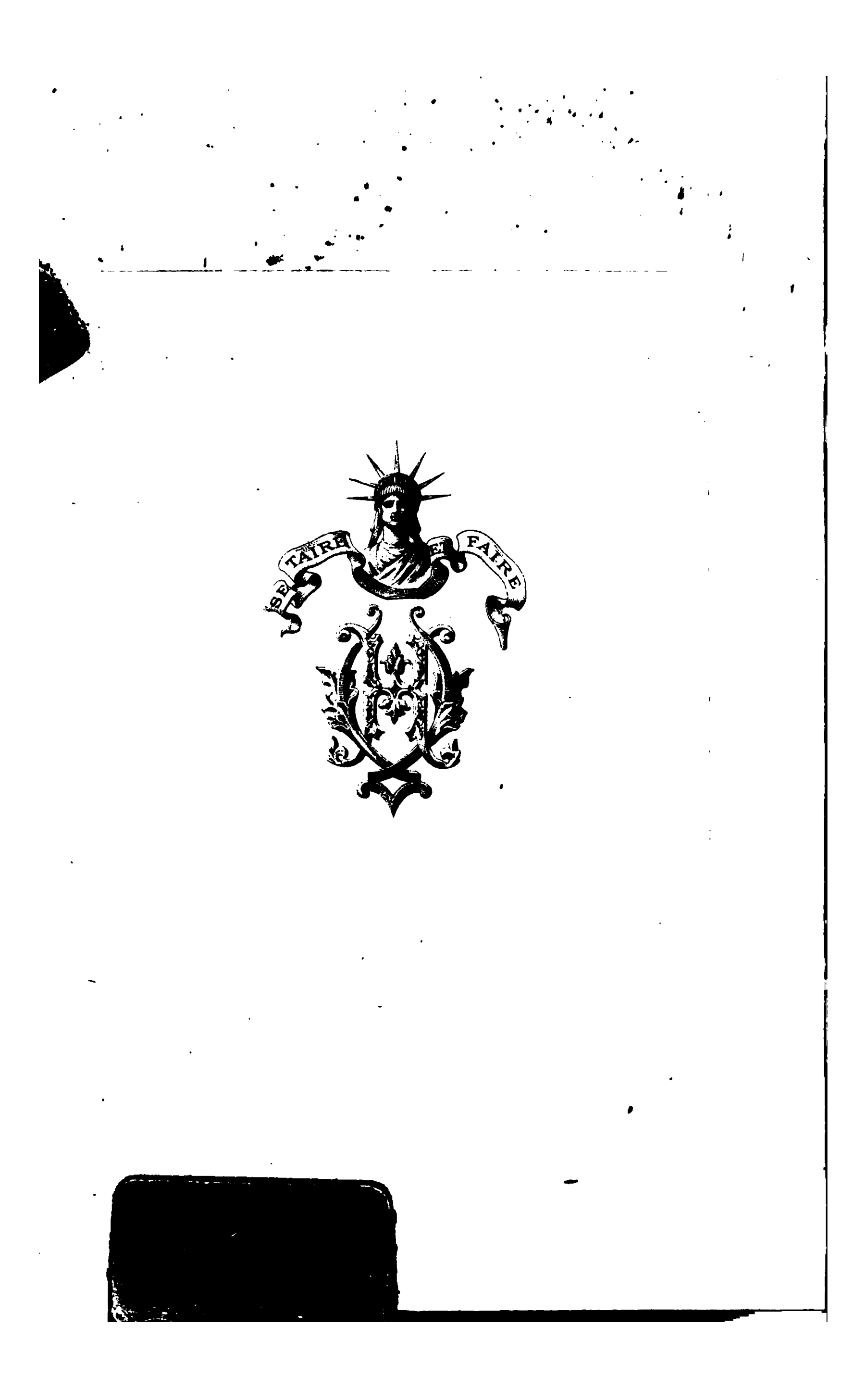



A 915,960


SE TAIRE ET FAIRE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

DE

LINGUISTIQUE

INDO-EUROPÉENNE

20737. — PARIS. IMPRIMERIE LAHURE
9, rue de Fleurus, 9

PRINCIPES GÉNÉRAUX
DE
LINGUISTIQUE
INDO-EUROPÉENNE

PUBLIÉS

A L'USAGE DES CANDIDATS AUX AGRÉGATIONS
DE PHILOSOPHIE ET DE GRAMMAIRE

PAR

PAUL REGNAUD
Professeur de sanscrit et de grammaire comparée
à la Faculté des lettres de Lyon
Lauréat de l'Academie des Inscriptions et Belles-lettres
et de l'Académie des Sciences morales et politiques

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1890

[illegible]

2-12-30

PRÉFACE

Le langage s'est développé d'après des lois analogues à celles qui régissent tout ce qui se développe dans la nature.

Ces lois, au point de vue de leur origine et de leurs effets, sont de deux sortes : les unes, d'ordre directement physiologique, concernent l'évolution des sons ; les autres, dont dépendent la fonction et la signification des mots, sont celles mêmes de l'esprit humain qui, par elles, a modelé inconsciemment le langage à sa ressemblance.

D'ailleurs elles agissent de concert et avec tant de simultanéité et de solidarité qu'on ne saurait, sans contrevenir aux règles d'une bonne méthode et s'exposer aux plus grandes chances d'erreur, ne tenir compte que de celles-ci ou de celles-là quand on se propose d'établir l'enchaînement des faits dont les rapports résultent de leur jeu réciproque.

Les liens du système phonétique et du système significatif dans le langage sont comme ceux du physique et du moral dans l'homme. Les phénomènes du langage,

ainsi que les actes de l'homme, n'ont leur sens exact et leur liaison logique qu'aux yeux de qui prend soin d'observer la double influence à laquelle la trame en est due.

Malheureusement, les écoles allemandes qui procèdent de Bopp ne l'ont en général pas compris ainsi. La nature d'esprit du célèbre initiateur de la linguistique comparative indo-européenne et les traditions qu'il a laissées parmi ses élèves, ont eu pour résultat de faire pencher dès l'origine la méthode des savants d'outre-Rhin vers une sorte de positivisme étroit, consistant à subordonner dans une large mesure l'étude des conditions intellectuelles et logiques du langage à celle de ses éléments matériels, c'est-à-dire des sons et des formes. Bopp, en effet, n'était que médiocrement philosophe, et ce grand généralisateur de faits avait peu de disposition à généraliser les idées.

Le plus laborieux et, M. Max Müller excepté, le plus brillant de ses disciples, G. Curtius, abonda dans le même sens. J'ai déjà eu occasion[1] de dire combien il semble extraordinaire qu'un linguiste si éminent à tant d'égards n'ait pas senti la vanité de la tâche qu'il entreprenait le jour où il mit la main à sa *Chronologie dans la formation des langues indo-germaniques*, avec le dessein bien arrêté de ne tenir compte, ou à peu près, que des phénomènes morphologiques dans un ordre de

1. Voir *Origine et philosophie du langage*, Préface, p. IX.

choses où leur développement se coordonne sans cesse avec celui des fonctions logiques du langage.

Le pli était pris dans l'école, et les élèves de Curtius, à la suite de ceux de Bopp, se sont enfoncés de plus en plus dans l'étude fatalement inféconde de la phonétique pure. Infidèles à beaucoup d'égards aux doctrines du maître, ils ont d'autant plus à cœur, ce semble, de garder religieusement les parties de sa méthode exclusives de tout examen des lois de la pensée. Partant de là, ils s'attribuent le monopole d'une précision qu'ils exercent uniquement dans le domaine des faits concrets, et dont le bon renom risquerait d'être compromis (on le dirait vraiment) s'ils s'occupaient jamais des lettres — voyelles et consonnes — autrement qu'abstraction faite de l'esprit qui les vivifie dans le langage.

Ce dédain de l'école de la nouvelle grammaire pour la moitié, et non la moins importante, des phénomènes linguistiques a-t-il favorisé ses efforts? Il est permis d'en douter, surtout en voyant à quel point ses adhérents ont perdu par là le sentiment des conditions vitales de l'organisme dont ils ne veulent voir que les parties inertes et réduites en quelque sorte à l'état de pièces d'amphithéâtre. C'est ainsi seulement qu'ils ont pu aboutir à ce fameux axiome du caractère absolu des lois phonétiques, qui est la négation même des nécessités les plus évidentes de l'évolution linguistique aux anciennes époques.

En temps normal, un principe aussi forcément stérile et aussi radicalement erroné n'aurait pas trouvé de prosé-

lytes en France. Quels que soient les défauts du caractère national, nous pouvons pourtant nous rendre cette justice que le bon sens ambiant nous préserve généralement, surtout en matière scientifique, des théories hasardées que la saine raison commence par tenir à distance en attendant que l'analyse méthodique en fasse complètement justice.

Mais les événements de 1870 n'ont pas eu seulement pour effet, on le sait, de nous imposer d'onéreux traités; nous nous sommes imposé par surcroît d'accueillir en libre patente depuis cette époque tout ce que la science allemande met au jour de bon et de mauvais. Ainsi s'explique l'orthodoxie d'origine étrangère à laquelle les études de linguistique comparative sont actuellement soumises chez nous.

Il faut reconnaître pourtant que l'inacceptable principe de phonétique qui les régit chez nos voisins de l'Est n'a pas été introduit en France sans quelque apparence de tempérament. L'un de ses promoteurs parmi nous, philologue d'ailleurs de premier ordre dont la science déplore la perte récente, avait l'habitude de répondre quand on le pressait d'objections sur ce point : « Eh bien ! non, les lois phonétiques ne sont pas absolues ; mais dans la pratique il est bon de les considérer comme telles ! »

Cette boutade paraît avoir été prise au sérieux; du moins on s'en sert couramment dans les polémiques du même genre, et sans qu'on ait l'air de se douter qu'elle implique la critique la plus décisive du principe qu'elle

prétend défendre. Quelle saurait être, en effet, la valeur scientifique et logique d'une théorie dont on est contraint d'avouer le désaccord avec les faits qu'elle a pour but d'expliquer?

J'ai dû rappeler l'origine, les causes momentanées de succès et l'insuffisance notoire d'une méthode qui est tout le contraire de celle que je suivrai dans ce petit livre.

Il me suffira d'ajouter que, pour moi et comme je l'ai déjà laissé entendre, l'étude de la phonétique est inséparable de celle de la dérivation considérée au triple point de vue de la forme (morphologie), du sens (sémantique) et des fonctions grammaticales (logique). Ce qui revient à dire que la linguistique doit embrasser, contrairement à l'usage qui prévaut depuis Bopp et surtout depuis la formation de l'école de la nouvelle grammaire, des théories arrêtées sur les premiers développements du langage, autant en ce qui concerne les sons que les sens; sur la véritable nature des racines et des suffixes et leur mode de combinaison; enfin, sur l'évolution logique correspondante.

Démontrer la justesse de ces théories, en indiquer l'enchaînement, et les principales conséquences, et retracer ainsi d'une manière aussi succincte que possible ce qu'on peut appeler les prolégomènes de la linguistique indo-européenne, tel est mon but.

D'une manière générale, cet opuscule peut être considéré aussi comme le résumé des principes que j'ai exposés plus au long dans mon ouvrage sur l'origine et la

philosophie du langage. Toutefois, j'ai fait entrer ici quelques idées nouvelles et j'en ai modifié un certain nombre d'autres, parmi lesquelles je signalerai surtout celles qui concernent l'origine de la composition, de la déclinaison et de la conjugaison.

Oserai-je me flatter de l'espoir que ce travail est appelé à rendre quelques services, surtout à la catégorie d'étudiants auxquels il s'adresse d'une manière plus spéciale ? Toujours est-il qu'il est le premier du même genre : les questions dont la solution y est tentée et qui intéressent à un égal degré la philosophie et la grammaire générale n'ayant encore été soumises nulle part, à ma connaissance, à un examen d'ensemble. Cette tâche attendait un initiateur et, à défaut d'autre encouragement, j'espère du moins mériter quelque approbation pour l'avoir entreprise.

M. Buche, étudiant auprès de la Faculté des lettres de Lyon, a bien voulu se charger de la rédaction de la Notice relative aux langues indo-européennes qui figure ci-après. Je lui en dois l'expression de toute ma reconnaissance.

NOTICE PRÉLIMINAIRE

SUR LES

LANGUES INDO-EUROPÉENNES

Le sanscrit, le zend, le grec, le latin, les langues celtiques, germaniques et slaves sont des idiomes étroitement apparentés entre eux par la ressemblance de leurs formes primitives, leurs procédés de composition et de dérivation, les grandes lignes de leur syntaxe. Toutes ces langues sont sœurs et nous ramènent à un ancêtre commun et inconnu qu'on appelle volontiers la langue des Aryas ou la langue mère indo-européenne.

Le peuple qui parlait cette langue semble avoir séjourné en Asie dans les territoires à l'est de la mer Caspienne, sur le plateau de l'Iran, borné par le Tigre, l'Euphrate, l'Oxus, l'Indus et le golfe Persique. Telle est, sur ce peuple, l'hypothèse la plus vraisemblable. Il suffit de mentionner l'étrange théorie qui place en Scandinavie le séjour des Aryas et que M. Max Müller a réfutée dans un chapitre de son livre intitulé *Biography of words*, 1888.

Il est probable que la dispersion de la race aryenne eut lieu vers 2000 ou 2500 ans avant notre ère. Quoi

qu'il en soit, les peuples qui en sortent, après avoir vécu de longs siècles dans la même contrée, parlé le même idiome, joui de la même civilisation, se dirigèrent dans deux directions opposées : une partie du côté de l'Asie, une autre du côté de l'Europe. Il semble que le flot des Aryas s'écoula en longeant la chaîne du Taurus, qui marque le point de séparation des deux groupes. Cette séparation géographique eut pour conséquence naturelle l'introduction de différences dans l'idiome qui avait été commun jusqu'alors à la race entière. De là les divisions linguistiques suivantes.

A. — Groupe asiatique qui comprend deux branches principales :

I. — *a*) Le sanscrit des Védas dont les documents sont antérieurs à ceux de toutes les autres langues indo-européennes. Les livres védiques paraissent avoir été rédigés à une date qui précède l'an 1000 avant notre ère.

b) Le sanscrit classique est un dialecte très voisin du sanscrit védique. Les Brahmanes s'en servent encore comme autrefois les scolastiques du latin.

c) Le pali ou la langue des écrits bouddhiques.

d) Le pracrit. Les poètes l'emploient dans les drames où il alterne avec le sanscrit classique.

e) Langues modernes de l'Inde :

Les langues modernes de l'Inde dérivent en partie de la même source que le sanscrit.

On peut citer parmi les principales l'hindoustani, idiome dans lequel un apport sémitique se mêle aux élé-

ments indo-européens; le bengali, le singhalais parlé à Ceylan, etc., etc.

II. — On appelle quelquefois cette seconde division du groupe oriental *rameau éranien;* il comprend :

a) Le zend qui serait presque aussi ancien que le sanscrit. C'est la langue des livres sacrés attribués à Zoroastre, fondateur mythique du culte du feu.

b) Le persan moderne fortement mêlé d'éléments sémitiques.

c) L'arménien qui est assez voisin du persan, mais avec un caractère déjà plus occidental.

d) Enfin quelques dialectes du Caucase, le mingrélien, l'ossète, etc.

B. — Groupe européen.

I. Grèce. — Il semble que les nombreux dialectes grecs, bien connus par les inscriptions, peuvent se ramener à deux groupes, l'un ionien, l'autre dorien.

1. Ionien. — Le dialecte le plus important au point de vue littéraire paraît ne comprendre que quatre variétés :

a) Le vieil ionien parlé à Chios, Smyrne, etc., qui est le fond de la langue d'Homère, mélange déjà artificiel, à ce qu'on pense, de formes éoliennes et ioniennes.

b) Le néo-ionien connu par les écrits d'Hérodote et d'Hippocrate.

c) L'ionien des Iles (Cyclades, Eubée, etc.) intermédiaire entre les dialectes de l'Europe et de l'Asie.

d) L'ionien attique devenu par suite de l'hégémonie d'Athènes la κοινὴ διάλεκτος.

2. Dorien. — *a*) Les dialectes doriens sont connus surtout par les œuvres de Pindare, les fragments d'Alcman (laconien), par Théocrite (dorien de Sicile) ; par les chœurs tragiques qui n'offrent qu'un idiome très mêlé.

A côté de ces documents fournis par la littérature, nous avons plusieurs inscriptions qui nous font connaître le laconien (stèle de Damonon), le dorien de la Grande-Grèce (tables d'Héraclée), messénien (inscription d'Andanie), le crétois (table de Gortyne), etc.

b) Le lesbien, langue des fragments d'Alcée et de Sappho.

II. Italie. — Le groupe italien, comme le groupe grec, a eu plusieurs dialectes dont l'un seulement, le latin, s'est élevé à la dignité de langue littéraire.

L'ombrien nous est connu par les tables Eugubines, l'osque par deux cents inscriptions environ ; quant à l'étrusque, il est permis de croire qu'il n'appartient pas au groupe indo-européen.

III. Groupe celtique. — A laissé peu de documents :

a) Le gaulois ; il n'en reste que quelques mots connus par le latin et des inscriptions mutilées ou assez mal lues.

b) Le vieil irlandais dont la littérature n'est pas antérieure au VIIIe siècle.

c) Quelques dialectes, tels que le gaélique, l'erse (Irlande), le bas-breton, encore parlé aujourd'hui.

IV. Groupe germanique qui comprend :

a) Le gothique connu par une traduction de la Bible (IVe siècle), œuvre de l'évêque Ulfilas.

b) Le norrois (islandais, norvégien, suédois, danois).

c) Le bas-allemand (dialectes de l'Allemagne septentrionale), et l'anglo-saxon très altéré par l'introduction de mots français.

d) Le haut-allemand (langue du centre de l'Allemagne). Le plus ancien document du haut-allemand est le poème des *Niebelungen*.

V. Groupe slave. — Il se subdivise en deux parties :

a) Le paléo-slave, connu par l'évangile d'Ostromir (IXe siècle).

b) Le lithuanien.

Ce groupe est aujourd'hui représenté par le russe, le polonais et les langues des pays jougo-slaves qui confinent à la Turquie ou font partie de l'Autriche.

3. On peut poser en principe que, durant les temps historiques, le langage a continué de s'accroître par des procédés semblables à ceux auxquels il doit ses progrès initiaux. L'auteur se croit donc logiquement autorisé à appliquer, en passant du connu à l'inconnu, aux développements anté-historiques du langage, les lois qui se déduisent des faits accessibles à l'observation dans le domaine indo-européen. Ce domaine se présente d'ailleurs avec des caractères d'indépen dance absolue eu égard à ceux qui distinguent les autres familles linguistiques. On peut en conclure que les langues indo européennes ont bénéficié d'une évolution spéciale dès les temps les plus reculés de leur histoire. Il est permis par conséquent d'étudier cette histoire en elle-même, et sans avoir à tenir compte (si ce n'est qu'à titre d'indications analogiques) du développement parallèle des autres branches du langage humain.

4. *Procédés d'accroissement du langage aux temps historiques.* — En prenant le latin prolongé dans le français comme base d'observation de ces procédés, on constate qu'ils sont au nombre de

trois, à savoir : l'emprunt aux langues étrangères, l'analogie et les variations phonétiques qui aboutissent aux doublets.

5. *Emprunt.* — Ce procédé d'accroissement du langage est de deux sortes :

a. Adoption pure et simple d'un mot étranger. Exemples pour le latin : *pharmacum*, *podagra*, empruntés au grec (φάρμακον, ποδάγρα). Exemples pour le français ; *sport*, *wagon*, empruntés à l'anglais ; *reitre* (*reiter*), *schlague* (*schlag*), empruntés à l'allemand ; *piano*, *vermicelle* (*vermicello*), empruntés à l'italien ; *burnous*, *caïd*, empruntés à l'arabe, etc.

Ce genre d'emprunt a lieu généralement quand il s'agit de désigner des choses originaires du pays où l'on parle la langue qui a été mise à contribution.

b. Combinaison artificielle de mots étrangers à l'effet de créer des expressions destinées à désigner des choses nouvelles. Exemples : *photographie*, *pyroscaphe*, formés des mots grecs φῶς (φωτός) et γράφειν ; πῦρ (πυρός) et σκάφος.

En général, les mots qui entrent dans ces combinaisons sont empruntés au grec ancien.

6. L'emprunt, sous ses deux formes, est relativement peu ancien. Il suppose des relations habituelles entre la nation qui parle la langue au profit de laquelle l'emprunt est fait, et celle qui emploie la langue dont le vocabulaire a été utilisé par l'autre.

Le grec ancien n'est que très faiblement mêlé de mots empruntés à d'autres idiomes ; le sanscrit védique ne contient, autant qu'il nous est permis d'en juger, aucun mot d'origine étrangère ; il devait en être de même, à plus forte raison, de la langue mère indo-européenne.

7. *Analogie.* — Étant donné que les parties finales des formes du langage appelées *suffixes* ont pour fonction d'attribuer une valeur grammaticale déterminée aux mots dans lesquels ils entrent (comme *tus* en latin, qui sert à former la catégorie grammaticale des participes passés passifs), on désigne sous le nom de *formations analogiques* celles qui doivent leur origine à la combinaison d'un suffixe avec un mot déjà en usage ; d'où la création de nouveaux mots, qui reçoivent le nom de *dérivés* eu égard aux *primitifs* dont ils proviennent.

Au point de vue du suffixe qu'ils reçoivent, les mots ainsi formés entrent dans la catégorie grammaticale dont ce suffixe est la caractéristique et d'après *l'analogie* de laquelle ils ont été modelés.

Exemples de formations analogiques récentes en français : du primitif *constitution* et du suffixe adjectif *el* (ou *nel*), *constitutionnel*; du primitif *social* et du suffixe des noms d'agents *iste*, *socialiste*, etc.

8. Différents corollaires doivent s'ajouter aux définitions qui précèdent.

On appelle *famille de mots* l'ensemble de ceux qui dérivent d'un même *primitif simple.*

Le primitif est simple ou absolu quand on ne peut pas le décomposer lui-même en primitif et suffixe.

Il est complexe s'il procède de la combinaison d'un primitif simple avec un ou plusieurs suffixes.

La partie *soc*, dans le mot français *soc-ial*, peut être considérée comme un primitif simple; la partie *social*, dans le mot *socialiste*, est un primitif complexe. Les mots *social et socialiste* forment,

avec les autres dérivés primaires ou secondaires du primitif *soc* (*société*, *socialisme*, etc.), la famille de mots qui dérivent de ce primitif.

Il ne faut pas confondre ces familles *dérivatives* avec les familles *grammaticales* ou *suffixales* formées par les séries de mots qui remplissent la même fonction grammaticale et qui sont revêtus du même suffixe. Telles sont les familles grammaticales des adjectifs en *el* comme *constitutionnel*, *professionnel*, *correctionnel*, etc.; des noms d'agents ou de profession en *iste*, comme *socialiste*, *juriste*, *aubergiste*, etc.

9. Dans les langues que l'on peut considérer comme étant de première formation, telles que le latin, etc.[1], le primitif simple est ce qu'on appelle aussi la *racine*, et le primitif complexe le *radical* ou le *thème*.

Les noms d'agents monosyllabiques comme *-fex*, *-dex*, *-ceps*, etc., en latin, sont les primitifs-racines des familles dérivatives auxquelles ils ont donné naissance à l'aide des différents suffixes.

Les racines sont donc des mots réels et jouis-

1 En ce sens que le latin, comme le grec, etc., a continué a langue mère sans changement brusque ni rupture violente.

sant, ou ayant joui, de leur indépendance, ainsi que de fonctions grammaticales et significatives bien déterminées, contrairement à la définition que l'on en donne d'ordinaire.

10. Abstraction faite des vocables empruntés aux idiomes étrangers et des primitifs simples ou racines, tous les mots qui composent une langue sont, en vertu de ce qui vient d'être dit, d'origine analogique.

Il faut en excepter aussi pourtant chacune des formes typiques qui ont servi de base au développement des familles grammaticales.

Ainsi, le participe passé latin *dic-tus* est un dérivé formé de *dex* et du suffixe *tus;* mais il y a eu évidemment en latin, ou plutôt dans la langue mère, une forme de participe en *tus* qui, au point de vue du suffixe, a servi de modèle à tous les autres. On a tout lieu de penser que, dans ce prototype des participes en *tus*, la partie racine était terminée par *t* et suivie de la finale *us* (ou plutôt de son antécédent dans la langue mère); de là l'origine de ce qu'on peut appeler l'instinct grammatical d'un suffixe *tus* affecté à l'emploi, ou à une partie de l'emploi, dévolu précédem-

ment au suffixe *us*. C'est ainsi qu'en français la finale *nel* du mot *éternel* et des analogues a pu donner naissance à la forme *nel* de l'ancien suffixe *el*, dans *constitution-nel*, etc.

Ce procédé, joint à l'effet des altérations phonétiques, rend compte de l'origine de la plupart des suffixes-types.

11. *Altération phonétique. — Doublets.* — Les sons qui composent les mots d'une langue ne sont pas constants; ils s'altèrent au gré d'influences diverses et, en s'altérant, ils donnent naissance à des variantes des formes dont ils font partie.

Quand, à la suite de ce phénomène, la forme pure coexiste auprès de la forme altérée, il arrive généralement que le sens de l'une et de l'autre ne conserve pas son identité originelle ; il se manifeste alors dans la signification une divergence analogue à celle qui s'est produite d'abord dans les sons, et les deux formes, désormais distinctes à ce double égard, reçoivent mutuellement le nom de *doublets*.

12. En français, les couples de mots ayant la plupart des caractères des doublets sont très nombreux; mais, le plus souvent un des deux

termes de ces couples provient d'un emprunt fait au latin à une époque très postérieure à celle où notre langue s'en est différenciée, tandis que le terme correspondant nous venait déjà de la même langue par voie de tradition non interrompue. Il en résulte que ce mode d'enrichissement du vocabulaire relève de celui que nous avons étudié en premier lieu (5).

Mais il n'en est pas de même dans les langues anciennes, et particulièrement en latin, où les deux termes de chaque couple de doublets sont toujours d'origine traditionnelle et naturelle.

Les exemples suivants, qui appartiennent à cette langue, sont propres à faire voir comment l'altération phonétique a pour effet d'augmenter du même coup le matériel du langage et ses moyens d'expression :

a c' r-a, féminin insolite de *acer*,
auprès de *aquil-a*[1],

calor	auprès de	*color*,
certus	—	*cretus*,
copa	—	*coqua*,

1. Pour la justification de ce rapprochement et de quelques autres, voir le n° du 15 janvier 1890 de la *Revue de linguistique*.

faber	auprès de	*facul*,
facultas	—	*facilitas*,
farcio	—	*fulcio*,
ferme	—	*firme*,
firmus	—	*formus*,
flecto	—	*plecto*,
fluo	—	*pluo*,
foeteo	—	*puteo*,
luna	—	*lucina*,
marceo	—	*mulceo*,
partem	—	*partim*,
pulvis	—	*pollen*,
rub'r-a	—	*rutil-a*,

les dérivés de *simul* auprès de ceux de *simil*,

suprèmus	auprès de	*sublimus*,
tenuis	—	*tener*,
uter	—	*venter*,
valva	—	*vulva*,
vellus	—	*villus*,
verber-a	(pluriel)	*verben-a*,
vertex	—	*vortex*,
virago	—	*virgo*, etc.

13. Les exemples qui viennent d'être cités représentent des couples dont le terme primitif

doit son origine à l'analogie (7), c'est-à-dire que, composé d'un primitif-racine et d'un ou de plusieurs suffixes, l'altération phonétique l'a modifié sous cette forme complexe pour donner naissance au second terme ou doublet. Mais très souvent aussi, on a tout lieu de le croire, c'est sur les primitifs simples, encore employés à l'état isolé, que la transformation phonétique s'est produite. Ainsi s'expliquent les doublets radicaux comme *taks* et *tvaks* en sanscrit, et ce fait qu'un indianiste américain, M. Edgren, a pu, en éliminant les doublets, réduire sans effort les 1000 racines sanscrites à 800.

M. Max Müller a fait voir de son côté[1] qu'on peut aller beaucoup plus loin dans la même voie en ramenant à un peu plus de cent seulement le nombre des véritables racines de cette langue, et par là même celles de la langue mère indo-européenne. J'ajouterai que rien ne prouve que cette réduction ait atteint de la sorte sa limite extrême.

Remarquons encore que, si c'est souvent à l'état simple que les primitifs-racines se sont multi-

1. *The science of thought*, p 350 et suiv.

pliés sous la forme de doublets (dont chaque terme à son tour a pu en produire de nouveaux), l'altération phonétique a très bien pu les atteindre aussi au sein des formes complexes que constituent leurs dérivés. Il est certain que les suffixes ont été souvent modifiés de cette façon dans les dérivés dont ils font partie, et que là se trouve la principale cause de leur diversité (10).

14. Le phénomène de l'*altération phonétique* auquel sont dus les doublets donne lieu aux observations suivantes.

L'altération phonétique sous toutes ses formes est soumise (en tant que naturelle et instinctive) à une loi générale en vertu de laquelle les sons forts, voyelles ou consonnes, peuvent passer aux sons plus faibles sans que l'inverse ait jamais lieu.

Les sons vocaux s'affaiblissent, ou spontanément et par une sorte de progrès vers un moindre effort musculaire facilité, à ce qu'il semble, par l'assouplissement graduel, à travers les générations humaines qui se succèdent, des organes de la voix; ou bien par suite d'un vice de prononciation dont l'auteur transmet à ceux qui

l'entourent les effets linguistiques; ou bien, par l'influence que les sons voisins exercent à la longue les uns sur les autres (assimilation); ou bien, enfin, par une conséquence de la dérivation qui, en allongeant les formes, a généralement pour résultat de provoquer l'atténuation d'un ou de plusieurs des sons dont le primitif (ou le suffixe qui lui est adjoint) est composé (loi de compensation ou d'équilibre)[1].

15. On appelle loi phonétique particulière, la cause d'une série d'altérations phonétiques semblables.

Les lois phonétiques particulières, dépendant toutes de la loi supérieure de l'affaiblissement, sont à peu près les mêmes dans tous les idiomes indo-européens. Les différences qui distinguent entre eux ces idiomes au point de vue phonétique, proviennent surtout de ce que telle loi particulière a pris plus d'extension dans l'un que dans l'autre.

Les lois phonétiques tiennent à des causes qui ne dépendent pas de la volonté humaine : elles

1. Voir pour plus de détails avec exemples à l'appui, le n° de la *Revue philosophique* du 1er mars 1889.

sont, par conséquent, fatales, mais seulement pour l'individu chez lequel elles manifestent leurs effets d'une manière spontanée.

L'application de ces lois peut, selon les circonstances, devenir ou non traditionnelle et générale dans le milieu social où l'auteur involontaire d'une altération phonétique passe sa vie. Par là s'explique la création des doublets, qui sont le résultat dans un même milieu de lois phonétiques différentes.

En général, l'autorité que la littérature et la science grammaticale donnent aux traditions linguistiques qui prédominent dans une nation, ont pour effet de mettre un terme aux succès de l'initiative individuelle en matière d'altération phonétique. Toutes les fois que les sons d'une langue sont fixés par l'écriture d'une manière durable, et qu'un enseignement est institué en vue de les maintenir intacts, ils ne changent plus que très lentement et par un mouvement d'ensemble auquel tout le monde concourt sans qu'on puisse en attribuer l'impulsion à personne.

16. Les primitifs-racines, que j'appellerai dé-

sormais simplement racines, peuvent, nous l'avons vu, se multiplier indéfiniment sous la forme de doublets par l'effet d'altérations phonétiques, soit à l'état simple, soit au sein des dérivés auxquels ils donnent naissance.

Nous avons vu aussi, qu'élimination faite des doublets, les racines indo-européennes se réduisent facilement à une quantité qui ne dépasse pas de beaucoup la centaine. Mais d'où vient ce résidu ? Les racines qui le composent sont-elles réellement irréductibles entre elles ? Dans l'affirmative, il faudrait, ou bien admettre qu'elles ont existé de tout temps, ce qui répugne à la raison et se trouve en contradiction formelle avec toutes les analogies, ou bien admettre avec M. Max Müller la très gratuite et très invraisemblable théorie de M. Noiré, d'après lequel les premières racines seraient les exclamations variées que l'effort musculaire aurait arrachées aux hommes, dans les différents actes physiques auxquels ils se livraient en commun avant le développement du langage.

Il est incomparablement plus probable que les racines prétendues irréductibles ont la même

origine que les autres. Elles dérivent d'un antécédent unique (Pourquoi ne pas aller théoriquement jusque-là ?) indéfiniment différencié quant aux sons par l'altération phonétique et, quant aux sens, par des métaphores instinctives du genre de celles qui ont établi un écart significatif entre *tenuis*, petit et *tener*, tendre.

J'ai démontré d'ailleurs dans mon livre intitulé *Origine et philosophie du langage*, par des exemples très nombreux et très sûrs, que plusieurs racines indo-européennes considérées généralement comme irréductibles entre elles pour la forme et pour la signification, sont en réalité à l'état de doublets les unes à l'égard des autres à ce double point de vue. Ce qui est vrai pour ces racines peut l'être, doit l'être, et l'est réellement (car la démonstration dont je parle aurait pu les embrasser toutes) pour l'ensemble des racines indo-européennes[1].

Je me crois donc autorisé à en conclure que la diversité des formes de langage a eu pour point de départ l'altération phonétique.

1. Voir de nouvelles preuves aux *Appendices* I et II, à la fin du volume.

17. En ce qui concerne la diversité des sens, indépendamment des mouvements métaphoriques dont j'ai déjà parlé et qui ont eu en général pour effet d'attacher une nuance significative spéciale aux doublets issus de l'altération phonétique, elle est le fruit de processus logiques assez complexes dont l'examen fera l'objet de ce qui va suivre.

18. Les racines que nous trouvons encore employées à l'état simple ou que nous dégageons par l'analyse des dérivés dont elles font partie, ne sauraient être considérées d'une manière absolue comme les plus anciens éléments du langage. Il nous est impossible de les décomposer faute de termes de comparaison plus simples, mais il est extrêmement probable qu'elles sont déjà le résultat d'un certain développement morphologique ; de même qu'il n'est guère douteux que le sens dont elles sont revêtues ne correspond plus à l'état réellement primitif de la pensée humaine. Du reste, toute la question de la signification *primitive* des mots *primitifs* est dominée par celle de l'attribution originelle du sens à la forme vocale qui le reçoit.

19. On ne saurait à cet égard échapper à l'alternative suivante : ou bien cette attribution a été faite par l'homme de propos délibéré, c'est-à-dire arbitrairement et artificiellement; ou bien la première idée s'est attachée au premier mot d'une manière à la fois naturelle et nécessaire. Or le dernier terme de ce dilemme, en dépit de son caractère absolu, est seul admissible puisqu'au début l'attribution d'une signification donnée à un mot donné aurait exigé une convention préalable qui exigeait à son tour l'existence préalable du langage. En s'arrêtant à la première alternative on entrerait donc dans un cercle sans issue.

Il est improbable d'ailleurs que l'onomatopée, ou la création des mots significatifs d'après le cri des animaux et des bruits de la nature, ait pu dispenser d'une convention proprement dite : l'onomatopée, à la supposer primitive, n'aurait produit que quelques noms d'animaux dont les rapports avec le reste des vocables nécessaires au langage intelligible et organisé resteraient énigmatiques.

L'hypothèse de l'attribution *nécessaire* et fatale

d'un premier sens à un premier mot se concilie au contraire parfaitement, nous allons le voir, avec celle d'un développement ultérieur dont l'altération phonétique d'une part, et la métaphore de l'autre, ont fait tous les frais.

20. L'essentiel a été dit sur les conditions principales de l'accroissement phonétique du langage, mais il nous reste à parler de celles dans lesquelles s'est produite parallèlement l'extension métaphorique des significations.

Les observations suivantes doivent précéder un examen détaillé de la question :

1° Au début, le développement significatif portait à la fois sur le sens particulier des vocables et sur leur valeur générale comme expressions des catégories logiques, ou *parties du discours*.

2° Les progrès de la science sont en étroite solidarité avec ceux du langage : nos connaissances réelles ont toujours pour appui une dénomination de la chose connue.

3° Les noms ne désignent que des genres, c'est-à-dire des séries d'objets dont les caractères principaux sont identiques, ou paraissent l'être,

4° Les progrès coordonnés de la science et du langage consistent : — pour celle-là, à découvrir des genres secondaires dans des genres considérés auparavant comme simples ; — pour celui-ci, à donner des noms nouveaux aux genres secondaires nouvellement découverts par la science.

21. L'exemple suivant justifiera cette dernière observation et en fera ressortir la valeur dans la question qui nous occupe.

Il est nombre de gens, surtout parmi les citadins, aux yeux desquels toutes les plantes ne constituent qu'un genre pour lequel ils n'ont qu'un nom, l'herbe.

Les botanistes eux-mêmes ignorent encore certaines espèces qui, tant qu'ils ne les auront pas distinguées, se confondront provisoirement pour eux, aussi bien au point de vue de la notion que de la dénomination, avec les genres les plus voisins à eux connus. Il en est sans doute ainsi de certaines espèces de mousses microscopiques.

Or, on peut se représenter un état de l'humanité primitive dans lequel l'ensemble des choses

était pour son entendement, ce que l'ensemble des plantes est encore de nos jours pour l'homme qui n'a jamais habité la campagne ni étudié la botanique, c'est-à-dire où toutes les choses ne formaient en quelque sorte pour elle qu'un seul genre.

Dans de telles conditions, le premier son auquel l'instinct portera l'homme à attacher la valeur d'un signe, s'appliquera nécessairement et fatalement à tous les objets qui l'environnent et parmi lesquels ses facultés d'observation et de comparaison encore dans l'enfance, n'ont pas établi jusque-là (surtout par suite du défaut d'instruments) des distinctions permanentes et raisonnées. Les premières formes vocales significatives désigneront par conséquent le genre universel — *genus generalissimum*, — dont la notion forme toute la science d'alors; ce seront les *pronoms démonstratifs.*

22. Ce pas décisif accompli en facilite d'autres. De premières distinctions s'établissent; les genres superficiels et compréhensifs comparables, eu égard à ceux qu'ils recouvrent, aux couches extérieures et concentriques d'un tronc d'arbre,

sont détachés les uns après les autres du genre universel par l'analyse mentale qui finit par résumer les impressions réfléchies des sens, et les doublets du pronom démonstratif fournissent naturellement les noms des genres secondaires au fur et à mesure qu'ils prennent consistance dans l'esprit.

23. Les premiers genres secondaires que l'homme a distingués ont été évidemment ceux que présentaient tout d'abord et le plus souvent aux sens les qualités à la fois les plus générales et les plus *voyantes*. Les choses brillantes, les choses bruyantes, les choses mobiles, etc., ont dû constituer les premiers genres observés et distingués, — genres secondaires eu égard au genre universel qui les embrasse tous, mais généraux pourtant, — *genera generaliora,* — si l'on tient compte de ceux qu'ils enveloppent.

On finit par atteindre, dans certains domaines du moins, les genres réels (homme, bœuf, cheval, etc.), c'est-à-dire ceux qui forment le dernier terme de la série dans laquelle ils se rangent relativement aux intermédiaires qui les rattachent au genre universel.

24. Ces genres intermédiaires qui sont, par exemple, vis-à-vis de ceux que forment les animaux, le genre des choses mobiles ou actives et dont le signe distinctif est une qualité essentiellement générale et sensible, restèrent à titre de *genres-qualités* auprès et au-dessus des *genres-substances* que caractérise un ensemble de qualités et auxquels s'arrête en général[1] la série descendante des genres partant du genre universel.

25. Les genres-substances, en vertu du processus que nous connaissons, ont reçu pour noms les doublets des noms des genres-qualités, et par là s'explique ce fait si sûr et si souvent constaté que, tous les noms des genres-substances se ramènent étymologiquement à des noms de qualités. C'est ainsi que le soleil est le brillant, — la terre, la sèche, — l'eau, la coulante, c'est-à-dire la rapide, l'agile, etc.

26. Naturellement, l'étymologie des noms primitifs (à les supposer connus) des genres-qualités échapperait à toute analyse significative, car elle nous ferait remonter à des pronoms dé-

1. Non pas toujours directement puisque le genre-substance homme est précédé du genre-substance animal, etc.

monstratifs dont le sens est aussi indéterminé que la nature même du genre universel désigné par eux.

On peut se rendre compte toutefois du procédé mental grâce auquel un nom de qualité a pu s'appliquer, par une de ses variantes, à la désignation d'une qualité différente. C'est ici qu'est intervenu le rôle des métaphores naturelles dont nous usons encore de nos jours, malgré la richesse de nos moyens d'expression, pour désigner d'un même mot, par exemple, ce qui est chaud, ardent, vif, impétueux, agile, actif, etc., au physique et au moral. J'ai fait voir d'ailleurs par de nombreux exemples, dans mon livre déjà cité, intitulé *Origine et philosophie du langage*, comment de semblables métaphores relient entre elles la signification des noms primitifs des genres-qualités[1].

27. Nous connaissons l'origine : 1° du nom universel ou du pronom démonstratif; 2° de l'adjectif primitif, ou du nom des plus anciens genres secondaires en tant que distingués par

1. Voir aussi *Appendice* I, à la fin du volume.

leur qualité dominante ; 3° du substantif, c'est-à-dire du nom des agrégats de qualité qui forment les genres-substances (concrets ou réels). — La détermination et la généalogie des autres noms seront désormais choses faciles à établir.

28. Parmi les *noms concrets*, c'est-à-dire désignant des genres-substances, ou des ensembles de qualités, les *noms d'agents*, comme en latin *-ceps*, *-dex*, *actor*, *auctor*, etc., ne sont qu'une application des adjectifs exprimant une idée de mouvement, — une action, — aux êtres animés en général, et particulièrement à l'homme.

Les *noms d'instruments* (*aratrum*, *terebra*, etc.) se rattachent aux mêmes adjectifs appliqués à des objets matériels, mis en mouvement ou employés par l'industrie humaine.

29. Les adjectifs primitifs, employés pour désigner les qualités générales, abstraction faite de toute combinaison sous forme de substance avec d'autres qualités, ont donné les *noms abstraits* des qualités matérielles ou physiques comme le *chaud* ou la *chaleur*, le *blanc* ou la *blancheur*, etc.

N'oublions pas pourtant que ces noms ont été concrets à l'origine, alors qu'ils désignaient

l'ensemble des genres dont la chaleur ou la blancheur, etc., sont la qualité dominante (23 et 24).

30. Mais les genres-substances, outre les qualités physiques dont la réunion constitue leur manière d'être, peuvent en posséder d'autres qui résultent de leur nature même ou de la combinaison des attributs auxquels ils doivent leur origine. De là les *adjectifs secondaires*, comme *humain* auprès de *homme*, et les noms de qualités ou les abstraits correspondants, comme *humanité*, dans le sens de qualité qui distingue le genre humain.

En général, l'adjectif et le nom abstrait sont en pareil cas des dérivés (7) du nom qui désigne le genre auquel ils se rapportent.

31. Viennent enfin les *noms d'action*, qu'on peut considérer comme les abstraits correspondants aux noms d'agents ou d'instruments. Tels sont en latin *pictura* auprès de *pictor*, *sculptura* auprès de *sculptor*, etc.

La peinture, la sculpture, etc., c'est-à-dire le fait de peindre ou de sculpter, sont en effet au peintre ou au sculpteur comme la blancheur est

à un homme blanc, à savoir quelque chose d'inséparable des genres-substances exprimés par les mots peintre, sculpteur, etc., autrement que par l'analyse mentale appelée abstraction.

32. Aux trois sortes de noms de qualités, ou d'adjectifs, correspondent donc trois sortes de noms abstraits :

1° Adjectif primitif, *blanc*; — nom abstrait, *blancheur*.

2° Adjectif secondaire, *humain*; — nom abstrait, *humanité*.

3° Adjectif nom d'agent, *peintre*; — nom abstrait, *peinture* (action de peindre inséparable de l'idée de peintre).

Si l'on ajoute à cette énumération le nom du genre universel (pronom démonstratif) et ceux des genres-substances (noms concrets), on aura l'ensemble de ceux qui s'appliquent aux genres (noms communs) et, en même temps, tous les noms primitivement simples que contient le langage[1].

1. Il serait facile de montrer que l'article ainsi que les pronoms personnels et relatifs ne sont que des variétés du pronom démonstratif.

33. Il résulte de ce qui vient d'être dit que les noms propres ou individuels, c'est-à-dire ceux qui désignent l'un quelconque des termes de la série de personnes ou de choses analogues dont les genres se composent, sont nécessairement complexes, ou étaient tels à l'origine. Il était impossible du reste qu'il en fût autrement, étant donnée l'infinie quantité de noms simples qui eussent été nécessaires pour que tous les individus de chaque genre en reçussent un qui leur fût propre.

La valeur logique des noms de qualités et des noms de substances que nous connaissons fournissait heureusement le moyen d'obvier à cette difficulté en combinant, pour la dénomination des personnes et des objets individuels, le nom du genre auquel ils appartiennent avec le nom de la qualité (ou des qualités) qui les distingue des autres personnes ou des autres objets du même genre. C'est ainsi, en effet, que l'on a procédé instinctivement, comme on le voit par des noms propres tels que Charles le Chauve ou Philippe le Bel, dans lesquels les premiers termes Charles et Philippe tiennent lieu des anciens noms génériques (noms de famille).

34. Les noms propres sont *permanents* ou *occasionnels* : ils constituent des dénominations fixes, comme dans les exemples qui viennent d'être cités; ou bien, ils sont purement descriptifs et servent à désigner, pour les besoins du moment, la personne ou la chose qu'il s'agit de distinguer en passant parmi les autres de même espèce.

Comme les caractères distinctifs d'un individu (personne ou chose) peuvent être multiples, les désignations propres se composent souvent (surtout quand elles sont occasionnelles) de plusieurs adjectifs, ou substituts de l'adjectif, accompagnant le nom de genre.

Les phrases ayant toujours pour objet une description particulière, peuvent être considérées à ce titre comme autant de désignations propres des personnes ou des choses qu'elles concernent.

35. Les désignations individuelles nécessitent souvent l'emploi d'adjectifs secondaires (30) qui attribuent à un objet faisant partie d'un genre donné les qualités d'un autre genre. C'est ainsi qu'on dit en latin *aurea statua*, « une statue d'or »,

ou « une statue dorée ». La langue en pareille circonstance ne fait pas de distinction, comme on le voit, entre le cas où l'objet est qualifié dans son entier par l'adjectif et celui où il ne l'est que partiellement. Dans ce dernier emploi, l'adjectif est dit prendre un sens *passif*; de sorte que ce sens résulte de l'attribution partielle à une personne ou à un objet d'une qualité qui est le propre d'un genre différent de celui auquel cette personne ou cet objet appartiennent, et de l'adjonction d'une nuance significative correspondante à l'adjectif qui sert à cet usage.

On peut dire encore qu'un adjectif secondaire n'est actif que relativement au primitif dont il dérive; ainsi *aureus* n'effectue que vis-à-vis d'*aurum* l'expression d'une qualité propre au sujet, émanant de lui, produite par lui, *active* en un mot. Employés à qualifier des objets d'un genre différent de celui dont ils sont l'attribut propre, les adjectifs de ce genre désigneront nécessairement une qualité qui n'est pas inhérente au qualifié, une qualité qu'il reçoit, une qualité *passive* eu égard à lui.

L'extension au verbe du sens passif, issu dans

les adjectifs des causes qui viennent d'être dites, s'explique facilement par la dérivation.

36. Les adjectifs secondaires qui servent à exprimer les rapports qu'un genre peut avoir avec un autre genre dans la personne d'un des individus qui le composent, et à désigner cet individu en joignant à l'indication de son genre propre la qualification spécifique qui l'en distingue tout en le rattachant à l'autre genre en question, marquent sous une forme unique différentes manières d'être de la personne (ou de la chose) qualifiée eu égard au genre qualifiant, surtout quand il s'agit de deux genres substances dont l'un peut contenir l'autre.

Ainsi dans l'expression individuelle « chair humaine », l'adjectif « humaine » peut, selon les circonstances et l'idée qu'on y attache, exprimer les rapports suivants du genre chair avec le genre homme.

Rapport de possession (génitif) : chair humaine = chair qui est à l'homme.

Rapport d'attribution (datif) : chair humaine = chair qui a été donnée à l'homme.

Rapport d'origine, de provenance, d'éloigne-

ment, etc. (ablatif) : chair humaine = chair qui vient de l'homme.

Rapport de lieu (locatif) : chair humaine = la chair qui est dans l'homme, qui fait partie de l'homme.

Rapport de cause ou d'instrument (instrumental) : chair humaine = la chair qui est par l'homme, qu'il produit ou qu'il fournit.

On voit par ces exemples que les rapports en question correspondent à ceux qu'expriment cinq des six cas régimes contenus dans la déclinaison indo-européenne. J'ai montré ailleurs[1] que le sixième de ces cas, c'est-à-dire l'accusatif, correspond également à un rapport qui peut être rendu par l'adjectif[2].

1. Dans la *Revue philosophique*, n° du 1er juin 1890, et dans la *Revue de linguistique*, n° du 15 juillet 1890. (Voir ci-dessous, *Appendice III*.)

2. Il est facile de montrer que dans une expression individuelle telle que « poète comique », le rapport logique de l'adjectif au substantif est le même que celui de « humaine » à « chair » dans « chair humaine » et que l'adjectif « comique » équivaut à un accusatif. Le genre poète est, en effet, en relation naturelle avec tous les genres d'œuvres poétiques possibles, comédie, tragédie, satire, etc., comme le genre chair est en relation naturelle avec tous les genres d'animaux dont le corps contient de la chair. Or, poète comique = poète qui compose des poésies : autrement dit, l'adjectif exprime en pareil cas l'objet de l'action du poète, ce qui est en somme le rôle de l'accusatif.

Les genres qui n'ont entre eux que des rapports accidentels donnent lieu du reste aux mêmes remarques. — Exemples :

Génitif : le manteau royal, ou le manteau du roi.

Datif : le don patriotique, ou pour la patrie.

Ablatif : le chanteur italien, ou qui vient d'Italie.

Locatif : le voyage maritime, ou sur mer.

Instrumental : l'homme phtisique, ou avec la phtisie.

On peut s'assurer par là de l'identité fonctionnelle de l'adjectif et des cas régimes et en conclure, comme je l'ai fait dans les travaux indiqués ci-dessus (note 1, p. 44) en joignant aux raisons logiques des preuves tirées des possibilités phonétiques, que les cas régimes de la déclinaison étaient à l'origine des variantes de l'adjectif dérivé du nominatif dont ils dépendent, et par là même des adjectifs secondaires ou exprimant la qualité propre au genre désigné par le nominatif en question (30).

Ce qui précède implique qu'ils sont en même temps à l'état de doublets les uns à l'égard des autres.

37. L'origine de la *composition* est la même que celle de la déclinaison. Dans les deux cas il y a eu transition du sens de l'adjectif qui fait partie d'une expression individuelle à celui du régime correspondant, du moins dans les composés dits *de dépendance*, c'est-à-dire ceux dans lesquels le premier terme est le régime du second, et peut correspondre à l'un quelconque des cas régimes de la déclinaison, comme δημοκόλαξ, « flatteur du peuple », mais primitivement, « flatteur populaire ».

Les composés *déterminatifs* où le premier terme est un adjectif qui qualifie le second, comme dans λευκώλενος, « bras blanc », ou adjectivement, « qui a les bras blancs », sont antérieurs au point de vue logique à la transition significative qui a eu pour effet de donner naissance, d'une part, aux cas régimes de la déclinaison, de l'autre aux termes initiaux des composés de dépendance.

Quant au rapprochement intime qui s'est établi entre les deux termes des composés, l'un des traits les plus caractéristiques qui les distingue, il est dû à l'intimité même du rapport logique qui relie le substantif et l'adjectif dans

les désignations individuelles dont ils forment les élémenls (33)[1].

38. L'*adverbe* est en général un des anciens cas régimes de la déclinaison; il en remplit les fonctions et doit s'expliquer comme ces cas l'ont été eux-mêmes au double point de vue de la logique et de la phonétique.

39. Les *prépositions* sont, à leur tour, d'anciens adverbes exprimant des rapports généraux de mouvement, de temps et de lieu[2]. Ces rapports sont analogues à ceux que peuvent exprimer également les adjectifs secondaires et les cas régimes de la déclinaison. Par là s'explique comment les prépositions sont venues d'abord doubler ou renforcer la valeur significative des cas régimes. Elles ont été considérées à tort comme gouvernant des cas, alors qu'en réalité elles sont des sortes d'appositions au sens casuel de leurs prétendus régimes comme dans l'expression *ex urbe* « hors de la ville » où l'idée d'éloignement

1. Voir, sur l'origine des composés et ses rapports avec celle des cas régimes de la déclinaison, l'*Appendice III*, à la fin du volume.
2. Pour l'origine des prépositions, voir l'*Appendice IV*, à la fin du volume.

est marquée à la fois par la préposition *ex* et par la désinence de l'ablatif dans *urbe*.

Les mêmes circonstances ont fini par permettre la substitution complète de la préposition à la valeur casuelle du substantif qui l'accompagnait, quand cette valeur s'est perdue dans les langues néo-latines à la suite de la perte de la désinence spéciale qui en était le signe.

En qualité d'anciens adverbes, c'est-à-dire d'anciens cas régimes, les prépositions ont pu se combiner avec des substantifs pour donner naissance à des expressions individuelles dont les termes ont fini par se souder sous la forme de composés. De là l'origine de l'emploi des prépositions comme *préfixes*. Exemples : ἀντίπαλος, περίστυλος, ὑπόκρισις.

Les composés de ce genre, dans lesquels les prépositions-préfixes αντί, περί, ὑπό sont d'anciens cas régimes, doivent être rapprochés des composés ordinaires assez nombreux où le premier terme a conservé la désinence casuelle exigée par le rapport logique qui le relie au second terme.

Ces composés ont été appelés *syntactiques*,

parce que, à ce point de vue, ils suivent les règles habituelles de la syntaxe.

40. Le *verbe* est un ancien nom d'agent (28) très probablement combiné sous forme de composé avec un pronom qui y a adjoint l'idée de personne et dont les traces se retrouvent dans l'augment.

Les désinences des différentes personnes sont les variantes, élargies aux formes du pluriel et à certains temps, d'une finale unique à l'origine.

Les idées de temps et de modes que comportent les formes verbales sont accessoires et semblent être le résultat, soit de l'emploi de doublets radicaux de formes les plus anciennes, soit de développements phonétiques et significatifs ultérieurs.

Pour ce qui est du sens passif, nous avons vu (35) qu'il remonte aux adjectifs dont ces verbes dérivent.

41. Toute phrase, sous sa forme primitive, ne pouvait avoir pour objet qu'une désignation personnelle, ou une description particulière (34); ses parties essentielles sont donc un nom com-

mun et un adjectif (33), ou un sujet et un attribut : l'homme blanc, le cheval agile, l'arbre élevé. Le verbe considéré dans son origine ou dans sa valeur logique n'est que le substitut de l'attribut, et l'équivalent réel à ce double point de vue de la phrase : « l'homme qui chante », est « l'homme chanteur ou chantant », et non pas « l'homme qui est chantant. »

42. L'explication du rôle des principales *conjonctions* et de la structure primitive de la phrase indo-européenne nous oblige à revenir à quelques considérations sur le nom du genre universel (21).

De même qu'aux noms des genres particuliers correspondent des dérivés adjectifs qui en expriment les qualités génériques, comme *humain* auprès du nom commun *homme* (30), au nom du genre universel, ou au pronom démonstratif, correspond un autre pronom, le relatif, qui, à l'origine, en était un doublet et lui a servi en quelque sorte d'adjectif générique.

Il exprime à ce titre et comme son nom l'indique le mode de l'universel, ou le particulier, sous les quatre catégories générales de nombre,

de temps, de lieu et d'état, dans sa *relation* avec l'universel lui-même.

On peut se représenter un état rudimentaire du langage et de la phrase figuré par *ille qui*, le sujet et l'attribut primitifs, et signifiant selon les circonstances :

cela	(à savoir)	cette chose
cela	—	ce temps
cela	—	ce lieu
cela	—	cette manière d'être

On peut comparer à *ille qui* l'expression « voix humaine » dans laquelle l'adjectif « humaine » limite à l'homme l'attribution de la voix, comme *qui* limite à un concept individuel l'idée de l'universel contenue dans *ille*.

Ce cadre primitif et essentiel de la phrase indo-européenne, n'a subi d'autre changement depuis les plus anciennes périodes du langage que de s'écarter pour laisser place aux termes qui, sous forme de compléments, sont venus *spécifier* l'universel et son attribut. Exemple : *illa* (*vox*) *quæ humana*).

Les conjonctions sont, en général, d'anciens

cas régimes du pronom relatif employé adverbialement en corrélation avec d'anciens cas régimes du pronom démonstratif employés de même.

Les uns et les autres sont des substituts des termes respectifs de la corrélation *ille... qui* et ils forment ensemble quatre couples principaux dont le sens rappelle les quatre catégories générales de l'être auxquelles s'appliquait primitivement la combinaison du démonstratif et du relatif.

Exemples :

nombre : *tam*. . . . . *quam*
temps : *tum*. . . . . *quum*
lieu : *ibi*. . . . . *ubi*
état : *sic*. . . . . *ut*

Le fait que des couples analogues se retrouvent dans toutes les langues d'origine indo-européenne en prouve le caractère primitif.

La fréquence de l'emploi de ces couples a introduit l'habitude d'en sous-entendre souvent le premier terme; mais il est toujours facile de voir que la logique en exigerait la restitution

ponr donner à la phrase tous les éléments qui lui sont nécessaires.

43. L'*interjection* proprement dite n'est qu'une sorte de cri. Elle est essentiellement spontanée et pour ainsi dire animale ; elle se trouve, par conséquent, en dehors des conditions logiques du langage et échappe par là à toute analyse du genre de celle à laquelle nous avons soumis les autres parties du discours.

44. Le système des noms du nombre constitue comme une langue dans la langue. Toutefois, celle des nombres est ordonnée d'après la même économie logique que la langue générale : les noms des unités jusqu'à dix correspondent aux adjectifs primitifs, ou aux noms des *genera generaliora* (23) et ceux des dizaines, des centaines, des mille, etc., sont comparables aux noms des genres proprement dits.

Les nombres particuliers supérieurs à dix, sont désignés par la combinaison du nom des neuf premières unités avec ceux des dizaines, des centaines, etc., comme les choses particulières sont désignées au moyen de la combinaison d'un adjectif et d'un substantif. Rien ne

saurait mieux montrer l'unité des procédés intellectuels qui ont présidé sourdement à la structure du langage dans la race indo-européenne.

APPENDICE I

EXEMPLES DE DÉRIVATIONS SIGNIFICATIVES.

I

Idée de briller, brûler; — être ardent, actif, au physique ou au moral.

Racine *ag*.

Sc. *ak-tus*, lumière; sk. *ag-nis*; lat. *ig-nis*, feu; gr. ἀκ-τίς, rayon de lumière.

Sc. *aj-ati*; gr. ἄγ-ω; lat. *ag-o*, pousser, agir.

Rac. *ar*.

Sc. *ar-uṇas*, *ar-uṣ̌as*, rouge (brillant) ; lat. *ar-eo*, brûler.

Sc. *ar-is*, qui s'élance, désireux ; *ar-ṇas*, agité, etc. ; *ar-ṇas*, subst., flot, flux, courant.

Rac. *arc*.

Sc. *arc-ati*, briller; *arc-is*, flamme.

Gr. ἀλκ-ή, impétuosité, ardeur, vigueur, force.

Rac. *ṛj*, *arj* (variante de *arc*).

Sc. *arj-unas*, brillant; gr. ἀργ-ύς, même sens.

Sc. *ṛnj-ati*, *ṛnj-ate*, s'élancer; zend *arej*, trembler; gr. ὀργ-ή, mouvement impétueux, passion, etc.

Rac. *indh*, *idh*.

Sc. *indh-ate*, allumer; gr. ἄιθ-ω, brûler; lat. *æs-tas*, *æs-tus*, chaleur.

αἰθ-ύσσω, s'exciter, s'animer, s'élancer; lat. *æs-tus*, bouillonnement, marée.

Rac. *uś*.

Sc. *oś-ati*, brûler; *uś-nas*, chaud.

Sc. *oś-am*, rapidement.

Rac. *ucch*, *ukś* (variantes de *uś*).

Sc. *ucch-ati*, briller.

Sc. *ukś-ati*, jaillir, couler.

Rac. *ghar*.

Sc. *ghar-mas*, chaud.

Sc. *ji-ghar-ti*, jaillir, couler.

Rac. *grîś*, *gharś*, *harś*.

Sc. *grîś-mas*, été.

Sc. *ghṛś-us*, *ghṛś-vis*, ardent, impétueux; *harś-ate*, s'agiter, s'égayer, se réjouir.

Rac. *jvar*, *jval*.

Sc. *jval-ati*, brûler.

Sc. *jvar-ati*, être agité, avoir la fièvre; *jvar-as*, excité, passionné.

Rac. *tarś* (variante *tras* pour *t'ras*).

Lat. *torr-eo*, brûler.

Sc. *tras-ati*; gr. τρέ(σ)-ω; zend, *tares*; (cf. lat. *terr-or*), être agité physiquement, trembler; lat. *torr-ens*, courant impétueux.

Rac. *tej*.

Sc. *tej-as*, feu, flamme; gr. στίζ-ω, brûler au fer chaud.

Sc. *tej-as*, ardeur, vigueur, énergie, force physique et morale.

Rac. *tveś*.

Sc. *tviś*, *tviś-is*, flamme, lumière, éclat.

Sc. *tveś-as*, *tviś-imant*, ardent, impétueux, violent.

Rac. *dah*, *dagh*.

Sc. *dah-ati*, brûler.

Sc. *dagh-nas*, qui s'élance, qui s'avance.

Rac. *div*.

Sc. *div*, la lumière, le jour, le ciel.

Sc. *dyu-mant*, ardent, agile, etc.; *div-ya-ti*, lancer, agiter, jeter les dés, jouer.

Rac. *dî*, *ḍî*.

Sc. *di-dya-tî*, briller.

Sc. *dî-ya-ti*, *ḍî-ya-te* se mouvoir rapidement, s'envoler, voler.

Rac. *du*, *dû*.

Sc. *du-noti*, brûler.

Sc. *dû-tas*, messager (le rapide).

Rac. *dhâv*, *dhu*, *dhû*.

Gr. θύ-ω, brûler.

Sc. *dhâv-ati*, courir, couler; *dhû-noti*, *dhu-note*, secouer, agiter; gr. θύ-ω, s'élancer, être furieux; θέϜ-ω, courir.

Rac. *pû*.

Sc. *pâv-akas*, feu.

Sc. *pav-anas*, vent.

Rac. *pruś*, *pluś*.

Sc. *ploś-ati*, brûler.

Sc. *pruś-ya-ti*, jaillir, couler.

Rac. *bhâ*.

Sc. *bhâ-mas*, lumière, éclat.

Sc. *bhâ-mas*, ardeur intellectuelle, rage, colère.

Rac. *bhrâj*, *bhrajj*.

Sc. *bhrâj-ati*, briller; *bhṛajj-ati*, brûler, rôtir.

Sc. *bhraj* (dans *giri-bhraj*) qui s'élance.

Rac. *ruc*, *rukś*, *ruś*.

Sc. *roc-ati*, briller; *rûkś-as*, brûlé, séché.

Sc. *ruś*, *roś-as*, ardeur de l'esprit, colère; gr. λύσσ-α, rage (cf. λεύσσ-ω).

Rac. *çubh*.

Sc. *çobh-ate*, briller.

Çubh, mouvement rapide.

Rac. *çcand*, *skand*.

Sc. *cand-ras*, la lune; lat. *in-cend-ium*, feu.

Sc. *caṇḍ-as*, ardent, impétueux; sk. *skand-ati*, sauter, jaillir, couler; lat. *scand-o*, sauter, grimper, monter.

Rac. *sphuṭ*, *sphaṭ*.

Sc. *sphuṭ-ati*, briller; *sphaṭ-ati*, briller.

— Sauter, s'élancer, s'écarter, s'ouvrir.

Rac. *çuc*, *çuś*.

Sc. *çoc-ati*, briller, brûler; *çuś-yate*, brûler, dessécher.

Sc. *çuś-min*, ardent, impétueux; *çuś-mas*, agitation, impétuosité.

Rac. *sphur*, *sphul*.

Sc. *sphur-ati*, briller; *sphul-iṇgas*, étincelle; lat. *fur-nus*, four.

Sc. *sphur-ati*, se hâter, frémir, trembler, palpiter; lat. *fur-or*, ardeur, colère, fureur; gr. φύρ-ω, agiter, mélanger, pétrir.

Rac. *hi*, *he*.

Sc. *he-tis*, flamme, feu; *he-man*, or (le brillant).

Sc. *hi-no-ti*, mettre en mouvement, exciter, pousser.

II

Idée de briller, brûler; — faire souffrir au physique et au moral.

Rac. *aṅgh* (variante de *ag*) *aṃh*, *aṅg*.

Sc. *amh-as*, douleur; gr. ἄχ-ος, douleur; lat. *ang-o*, souffrir, faire souffrir. L'idée de serrer dans le lat. *ang-ustus*, etc. est secondaire eu égard à celle de causer de la douleur.

Rac. *arj*.

Gr. ἄλγ-ος, douleur.

Rac. *cakś*, variante *kaś*.

Sc. *caś-ṭe*, briller. | Sc. *kaś-ati*, faire souffrir, déchirer.

Rac. *gharś*.

Sc. *gharś-ati*, faire souffrir, piquer, déchirer, frotter, etc.

Rac. *jûr* (variante de *jvar*).

Sc. *jûr-ṇis*, chaleur. | Sc. *jûr-vati*, brûler, être dévoré par la chaleur, faire souffrir.

Rac. *tap*.

Sc. *tap-ati*, briller, brûler. | Sc. *tap-as*, douleur, particulièrement celle à laquelle les ascètes se soumettent volontairement.

Rac. *tij*.

Sc. *tej-ate*, piquer, être piquant ou pointu; *tej-as*, ce qui pique, le tranchant d'un glaive, etc.

Rac. *dah*.

Sc. *dah-ati*, faire souffrir.

Rac. *dî.*

Sc. *dî-nas*, malheureux.

Rac. *du*, *dû.*

Sc. *du-noti*, souffrir; *dû-nas*, souffrant, tourmenté, malheureux.

Rac. *div.*

Sc. *dev-ati*, être malheureux, *dyû-nas*, malheureux (cf. *dî-nas*, et *dû-nas*).

Rac. *piç*, *pimç*, *piś*, *pîḍ.*

Sc. *pimç-ati*, briller; gr. ποιχ-ίλος, brillant.

Sc. *pinaś-ti*, broyer, briser, tourmenter; *pîḍ-ayati*, faire souffrir, tourmenter, broyer, presser, briser.

Rac. *bhâ*, *bhâs*, *bhas.*

Sc. *ba-bhas-ti*, broyer, dévorer, déchirer.

Rac. *rakś* (variante de *rukś*), *lakś.*

Sc. *lakś-as*, *lakś-man*, but, signe (ce qui brille); *lakś-mî*, éclat, beauté.

Sc. *rakś-as*, peine, nuisance; sorte d'être mythique nuisible.

Rac. *çuc.*

Sc. *çoc-ati*, faire souffrir.

Rac. *çuš.*

Sc. *çuš-yati*, faire périr, détruire.

Les rapprochements qui précèdent garantissent l'exactitude de ceux-ci.

Rac. *ard.*

Lat. *ard-eo*, brûler.

Sc. *ard-ati*, faire souffrir, tourmenter, blesser, détruire, anéantir (aussi s'agiter, etc.).

Rac. *kšâ* (variantes *kšan*, *kšî*, *kši*).

Sc. *kša-mas*, brûlé.

Sc. *kša-tis*, mal, nuisance, dommage, perte, anéantissement; *kšî-ṇas*, réduit, détruit, anéanti; *kši-tis*, destruction.

Rac. *dveš*, *duš* (variante de *tveš*).

Sc. *dveš-as*, malfaisance, malveillance, haine (cf. zend *dbiš*, faire du mal); *doš-as*, mal, nuisance, faute, etc.

Racine *ruj* (variante de *ruc*).

Sc. *rog-as*, mal, souffrance, maladie.

III

D'après ces exemples, on peut considérer comme une loi de l'intelligence le passage de l'idée de briller-brûler à celle d'être impétueux, agité, etc., d'une part, et, de l'autre, à celle de faire souffrir (en brûlant), cuire, piquer, etc. Par là s'explique avec une certitude parfaite le double sens de ὀξ-ύς, rapide, vif, cuisant, amer, acide, piquant, auprès de la racine sc. *ucch*, *ukś*; les variantes *akś*, *ok*, *ak*, de la même racine expliqueront le double sens correspondant du latin *ac-er* et du grec ὠκ-ύς; tandis que le grec ἀξ-ίνη, hache, et ἄκ-ρος, pointu, ne se rattachent qu'à la signification de piquer, couper. Semblable signification avec les formes nasalisées des mêmes racines : ἄγκ-υλος, crochu, ἄγκ-υρα, ancre, ἀγκ-ών, angle, coude (chose pointue), ἔγχ-ος, lance, épée, ὄγκ-ος, crochet, ὀϐελος pour *ὀγ-Ϝελος, épieu, lat. *apex*, pointe, cime, pour **ac-vex* et *apis*, abeille, celle qui pique, pour **ac-vis*. Également avec la gutturale adoucie : sc.

ag-ras, pointe (cf. ἄκρος), lat. *ang-ulus*, angle (cf. ἀγκών).

Dérivations significatives analogues :

Rac. *ar*.

Lat. *ar-ista*, épi (chose pointue et piquante) probablement pour **are(n)s-ta*.

Rac. *arš*.

Sc. *ṛš-tis*, épée, auprès de *ṛš-us*, feu, flamme.

Rac. *tîkš* (variante de *tej* et *tveš*).

Sc. *tîkš-ṇas*, piquant, amer, etc. Lat. *sti(g)-mulus*, aiguillon, probablement aussi *sti(g)-lus*, poinçon et *te(g)-lum*, trait.

Rac. *pu*, *pû*.

Sc. *pav-is*, pointe d'une épée ou d'une flèche.

Rac. *piç*.

Lat. *spic-us*, *a*, *um*, épi ; *spi(c)-na*, épine.

Rac. *hi*, *he*.

Sc. *he-tis*, trait, arme piquante.

Racine *harš*.

Lat. *her*, hérisson; *hirs-utus*, hérissé; *hordeum* pour *horr-(i)deum*, orge, la plante à l'épi hérissé.

IV

Dans une autre direction, le sens de briller-brûler a donné comme dérivé celui de sécher, durcir, rendre solide et ferme, fixer, arrêter, etc.

Racine *ak*, *ag*.

Gr. ἀκ-τή, rivage, grève, plage (la partie sèche, par opposition à l'humide); sk. *aj-ras*, gr. ἀγ-ρός, lat. *ag-er*, étendue de terre, champ.

Rac. *ar*.

Lat. *ar-ea*, place sèche, sol, aire.

Gr. αὐλ-ή, cour, place sèche (ou éclairée), même racine que dans *aur-ora*, *aur-um*, etc.; lat. *aul-a*, marmite de terre cuite.

Rac. *kšâ*, *kše*.

Sc. *kšâ*, *kšâ-man*, la terre (la sèche, cf. *kšâ-mas*, brûlé, desséché, sec); sk. *kšâ-mâ*, immobilité (intellectuelle), patience.

Kše-ti, s'arrêter, séjourner, habiter.

Rac. *kap*, *kamp*.

Le sens primitif de briller-brûler est attesté d'une part par le gr. καπ-υρός, brûlant, sec, aride et par le sc. *kamp-ati*, s'agiter, trembler. Il est infiniment probable qu'il faut y rattacher le lat. *camp-us*, espace

de terre (sèche), champ, *camp*. Cette racine ayant perdu une sifflante initiale, s'y rattachent également lat. *scab-er*, dur, sec, raboteux (pour **scap-er*, comme le prouve *scap-reo*) et le gr. σκόπ-ελος, rocher, écueil, chose dure et sèche.

Rac. *tap* (variantes *tup*, *tuph*, *stup*, etc.).

Gr. τόπ-ος, lieu, place (espace de terre); στυφ-ός, sec, dur, ferme; στύφ-ω, serrer; τάφ-ος (et θάμϐ-ος) immobilité, stupeur; lat. *stup-eo*, *stup-or*, même sens, etc.

Rac. *tarš* (variante *starš*, etc.).

Lat. *terr-a* et *tell-us*, la terre; gr. τερσ-όμαι, sécher, στερε(σ)-ός, στεῤῥός dur, solide, etc.

Rac. *harš* (variantes *skharš*, *skarš*, etc.).

Σκιῤῥ-ός, σκηρ-ός, σκῖρ-ος, ξηρ-ός, dur, sec; σκέλλ-ω, sécher; χέρσ-ος, (la terre) sèche, χῶρ-ος, χώρ-α (pour *χωῤῥ-ος, etc.), terre, pays, contrée.

Rac. *rukš*.

Lat. *rus* (pour **rux*), les champs, la campagne; à comparer tout particulièrement, sc. *rûkš-as*, sec, dur, aride.

Rac. *svar*, briller.

D'où lat. *sôl*, le soleil; *sôl-um*, le sol; *sol-idus*, sec, dur, ferme, solide. C'est probablement à la même

racine que se rattachent en gr. ἅλως, ἅλων, ἀλω(σ)-ή, aire, champ, etc.

V

Idée de briller-brûler — clair, limpide, pur, au physique et au moral.

Rac. *akś, acch.*

Sc. *acch-as*, clair, pur.

Rac. ἀγ.

Gr. ἁγ-νός, pur, saint; ἅγ-ιος, même sens. L'acception primitive de briller-brûler est indiquée à la fois par ἁγ-ίζω, brûler (sur l'autel), offrir en sacrifice et par ἅζω (racine ἁγ), trembler, craindre (s'agiter). Dans ἅζω, brûler, sécher, il y avait probablement à l'origine un esprit rude qui s'est adouci.

Rac. *cakś.*

Lat. *cas-tus*, pour **cax-tus*, pur.

Rac. *çcand*, *cand.*

Lat. *cand-idus*, blanc, pur, candide.

Rac. lat. *cal*, *col.*

C'l-ar-us, clair, même racine que dans *cal-or*, chaleur et *col-or*, couleur, lumière.

Rac. *pu*, *pun* (*pun-âti*).

Sc. *puṇ-yas*, pur, bon moralement.

Rac. lat. *pûr.*

Lat. *pûr-us*, pur; même racine que le gr. πῦρ, feu.

Rac. *ruc, rukš.*

Lat. *luc-idus,* clair, pur; *lus-trum,* purification. A une variante de la même racine se rattachent *liq-ui-dus,* clair et probablement aussi *limp-idus,* pour **linc-vidus,* même sens.

Rac. *çudh, çundh.*

Sc. *çundh-ati*, purifier, même racine que dans le gr. ξουθ-ός (cf. ξανθ-ός), brillant, doré; pour le sens de rapide et aigu, cf. ὀξύς.

Rac. *svar.*

Lat. *ser-enus* pour **sver-enus*, pur, serein, cf. gr. σελ-ήνη, la lune (la brillante).

VI

Brillant — heureux, riche.

Rac. *div.*

Lat. *dives*, brillant et riche.

Rac. *lakš.*

Sc. *lakš-mî,* éclat, beauté, richesse, bonheur.

Rac. *çar*.

Sc. *ç'r-î-*, même développement significatif que pour *lâkšmî*.

VII

Brillant — beau.

Le plus souvent les deux significations sont communes aux mêmes mots.

VIII

Du sens de briller-brûler dérive celui de la plupart des noms de couleurs dont le caractère distinctif commun est l'éclat.

Désignation générale de la couleur : sc. *var-ṇas* pour **svar-ṇas* (racine *svar*) ; gr. χ'ρ-ώς, et lat. *col-or*, même racine que dans *cal-or*.

Rac. *ar*.

Sc. *ar-ušas* et *ar-uṇas*, rouge.

Rac. *cand*.

Lat. *cand-idus*, blanc.

Rac. γλαυκ.

Gr. γλαυκ-ός, vert, auprès de γλαύσσω, briller.

Rac. *dhav*.

Sc. *dhav-alas*, blanc.

Rac. *flag*.

Lat. *fla(g)-vus*, jaune, doré, auprès de *fla-gro*, brûler.

Rac. *fulg*.

Lat. *ful(g)-vus*, fauve, auprès de *fulgeo*, briller.

Rac. πυρ, πυρς.

Gr. πυῤῥ-ος, πυῤῥ-ός, πυρσ-ός, roux, auprès de πυρσός, feu, flamme.

Rac. *ruc*, *rukš*.

Gr. λευκ-ός, blanc; lat. *russ-us*, pour **rux-us*, roux.

Rac. φοιν (variante φαιν).

Φοιν-ός, rouge, auprès de φαίνω, briller.

Rac. *har*.

Sc. *har-it*, doré, jaune, vert.

IX

L'idée de voir (être éclairé) est pour ainsi dire l'idée passive qui correspond à celle de briller; de là leur rapport constant dans des mêmes racines, ou dans des racines qui sont à l'état de variantes les unes à l'égard des autres :

Rac. sc. *îkš*, *akš*, zend *ak* et *akš*, voir; auprès des dérivés de la même racine impliquant le sens de briller.

Rac. sc. *cakš*, briller, voir.

Rac. sc. *ci*, *ce*, voir, observer; auprès de la racine *ke*, briller dans *ke-tus*, etc., flamme, lumière.

Rac. *cit*, *cet*, voir, observer, considérer et briller dans *cit-ras*, brillant, etc.

Lat. *cave-o*, voir, observer, faire attention à, auprès de la racine καυι- dans καίω, καῦσις, briller-brûler.

Γλαύσσω, briller et voir.

Rac. θεϝ dans θεϝάομαι, voir; variante θυ, dans θύω, brûler, briller. Lat. *tue-or*, voir, observer, protéger.

Rac. sc. *dî*, briller; racine zend, *dî*, voir.

Rac. sc. *lok*, voir, variante de *ruc*, *rukš*, briller.

Rac. sc. *lakš*, briller dans *lakš-mî*, *lakš-man*, etc.; variante *rakš*, voir, observer, surveiller, défendre.

Gr. λεύσσ-ω, briller et voir.

Rac. lat. *vid*, voir; l'ancien sens de briller est indiqué par des dérivés comme le sc. *vidh-us*, la lune (racine *vidh*, variante de *vid*).

Gr. φύλ-αξ, observateur, surveillant, garde; même racine que sc. *sphur*, briller.

Rac. sc. *spaç*, *paç*, voir auprès de la rac. *pak*, *pac*, chauffer, cuire, faire cuire.

Gr. ὁρ-άω, voir; ὤρη, surveillance, attention, soin; οὖρ-ος, qui surveille, garde, soigne; lat. *s*(*v*)*er-vus*, primitivement qui surveille, qui soigne; *s*(*v*)*ervare*, soigner, surveiller; — auprès de la racine *svar*, briller.

X

De l'idée de voir dérivent celles de percevoir, connaître, savoir, être sage, prudent, etc.

Sc. *kavi-s*, sage, poète, auprès du lat. *cave-o* et rac. gr. καυι.

Sk. *cit*, *cet-as*, intelligence.

Rac. *jñâ*, connaître, pour **ja-nâ*, **jâ-nâ*, **kšâ-nâ*, comme on le voit par les variantes zendes *khsh'nâ*, *khsh'nu*, *zh'nâ*, cf. aussi *khšâ*, enseigner. La partie *kshâ*, élargie dans *jñâ*, etc., est une variante de la rac. sk. *kšâ*, briller-brûler, d'où voir, savoir.

Rac. sk. *dhî* et *dhyâ*, penser, variante de *dî*, briller.

Gr. θυ-μός, ardeur intellectuelle, intelligence, auprès de θύω.

Rac. sc. *pû*, briller, mais aussi distinguer, penser.

Rac. sc. *man*, penser; sens primitif de briller indiqué par μήν, la lune; lat. *man-e* (le matin, la lumière, le brillant); sk. *man-as*, le désir (l'ardeur); gr. μέν-ος, μῆν-ις, colère (ardeur intellectuelle), etc.

Rac. sc. *vid*, connaître, auprès du latin *video*, voir.

XI

Briller-brûler — parler, dire, célébrer, chanter, louer.

Rien de plus fréquent que ce rapport fondé sans doute sur les idées intermédiaires de manifester, célébrer, comme l'indiquent particulièrement le gr. δῆλος (dérivé de δᾴς d'où δαίω, briller-brûler), évident, manifeste, le lat. *clarus*, brillant et célèbre, le lat. *illustris* (racine *lux*), même double sens.

Autres exemples :

Rac. sc. *ark*, briller et chanter.

Rac. sc. *khyâ*, voir et faire savoir, annoncer, célébrer.

Rac. sc. *caks̆*, briller, voir et parler.

Rac. sc. *gar*, *jar*, chanter, auprès de *jvar*, briller-brûler

Rac. sc. *diç*, montrer, auprès de *diç*, le ciel (le brillant).

Rac. sc. *bhâś*, *bhaś*, *bhaṇ*, parler, auprès de *bhâs*, briller.

Rac. sc. *svan*, retentir, auprès du zend *qan=svan*, briller.

Gr. φλέγω, briller et divulguer, faire connaître.

Gr. φωνή, voix, auprès de φαίνω, briller.

APPENDICE II

EXEMPLES DE DÉRIVATIONS MORPHOLOGIQUES (ET DE CRÉATIONS DE RACINES) COMBINÉES AVEC DES DÉRIVATIONS SIGNIFICATIVES.

I

(Les chiffres entre parenthèses renvoient aux subdivisions correspondantes de l'*Appendice I.*)

Nom d'agent δαίς (pour *δαϝινδς), δᾴς, ce qui brûle, flamme, flambeau, torche.

Principaux dérivés :

Δαίω pour δαϝι(σ)-ω, brûler; δαός pour *δα(σ)-ος, torche, flambeau; δαί-μων, divinité (le brillant, cf. δίος, *deus*, etc). — Formes élargies sur la finale σ de δᾴς, *δῃς, rhotacisée puis lambdacisée: δαλ-ός, tison; δῆλ-ος, brillant, clair, manifeste (11), d'où le verbe δηλό-ω pour *δηλο(σ)-ω, rendre clair, montrer, et la racine δηλ.

Ζῆλ-ος (variante de δῆλ-ος), chaleur, ardeur, passion, zèle (1).

Δεν-δίλλ-ων, voyant, regardant (9), redoublement de *δηνς, *δενς, d'où *δεν-δε(ν)ς, *δεν-δεσ, *δεν-δερ, δεν-δίλ.

De *δειϝενδς (variante de *δηϝενδς, *δᾱϝενδς) dérivent les thèmes δειελ et δειλ, d'où δείλ-η, le crépuscule, le soir en tant que brillant ; δείελ-ος, du soir ; le verbe δειελ-ίαω, δειελ-ιάω et la racine δειελ.

De *δαυενδς, *δαυ'νδς, est issu le thème δαυλ, d'où δαυλ-ός, torche et δαῦλ-ος ou δαυλ-ός, dur, épais (4).

De δᾴς, dérivent δασ-ύς (dur), épais (4) et piquant, rude, hérissé (3) et δαν(ς)-ός, même sens. — Si, comme c'est vraisemblable, l'antécédent de δαίς, δᾴς a été commun au latin et au grec, même origine pour le lat. *dens-us* et *dûr-us*.

Δαΐς, δηΐς, guerre (nuisance, destruction) (2) ; δάιος pour *δαι(σ)-ος, malheureux (2) ; δήϊος pour *δηι(σ)-ος, ennemi, d'où le verbe δηιόω pour *δηιο(σ)-ω, dévaster (2).

De δυς (variante affaiblie de *δαυενδς, *δαυ'νδς), dérivent δύ(σ)-η, calamité, malheur (2); δυϊος pour *δυι(σ)-ος, infortuné ; δυερ-ός (de *δυες), malheureux.

Autres variantes rhotacisées : δῆρ-ις, combat (destruction) (2) ; δηλ-έομαι (qui suppose un primitif *δηλεος), saccager, détruire (2) ; le dor. δηλ-έομαι dans le sens de désirer, vouloir (cf. ζῆλος pour le sens).

Δαΐζ-ω, δαίομαι pour *δαι(σ)-ομαι, δαίνυμι pour *δαιν(σ)-υμι, δαίρ-ω, δέρ-ω, couper, diviser, déchirer, écorcher, etc. (3).

Δόρ-υ, lance (ce qui pique) (3) et combat (cf. δαΐς, δῆρ-ις) (2).

Δένδρον pour *δεν-δερ-ον (cf. δενδίλλων), bois (chose dure) (4); cf. pour la dérivation significative celle de ξύλον et de κᾶλ-ον).

Δύν-αμαι pour *δυν(ς)-αμαι, être fort, pouvoir (1).

Δαή-μων, savant, δε-δα(σ)ώς, qui sait (10) ; δειν(ς)-ός, habile; δαί-δαλ-ος, habile, actif (1).

Δείδ-ω, craindre, trembler; δέ(σ)-ος, crainte; δεισ-δειλ-ός, craintif, timide (1).

II

Nom d'agent *καυις, cf. δα(υ)ΐς, d'où :

Κα(υ)ί-ω, brûler; καῦσ-ος, chaleur, brûlure; κήρ, la mort (ce qui nuit, détruit); καίρ-ιος, dans le sens de mortel; κηλ-ίς (cf. δῆρ-ις), blessure; κήρ-ος, cire, en tant que brillante (cf. κιῤῥ-ός, jaune) ou en tant que dure, par opposition au miel qui est liquide; κήλ-εος, brûlant, brillant, d'où κηλ-όω, brûler et la racine κηλ; κήλ-ων, étalon (l'ardent); κᾶλ-ον (cf. δαλ-ός), bois,

bois sec[1], en tant que dur; κῆλ-ον (cf. δῆλ-ος); trait, javelot (ce qui pique); καυλ-ός (cf. δαυλ-ός), pique, piquet, tige; καῦρ-ος et καυν(ς)-ός, lâche, timide (qui tremble).

III

Nom d'agent πέμ-φιξ, souffle, bulle, pour *ποεν-φοενκς *πυεν-φυενκς, *πϝεμ-φϝεγξ, forme redoublée de la racine φυς, souffler, issue elle-même du nom d'agent *φοεγξ.

Principaux dérivés: πομ-φός (même sens que πεμ-φίξ) pour *ποεμ-φοεγξ; πομ-φόλ-υξ, forme rhotacisée et élargie, même sens; d'où πομ-φολύσσ-ω, bouillonner; πομ-φολυγ-έω, πομ-φολυγ-άω, πομ-φολύζ-ω (dentalisme de la gutturale) et πομ-φολυγ-ίζ-ω, même sens.

La famille suivante présente un développement dérivatif analogue.

Βέμ-βηξ et βέμ-βιξ (redoublements d'un nom d'agent *βοηγκς, *βυηγξ, *βϝηγξ, etc.), insecte bourdonnant, toupie (qui fredonne), etc.

Variantes: βομ-βάξ, adv., en bourdonnant; βόμ-

1. Cf. ξύλον, ὕλη, bois (racine *svar*, briller), et δενδρον auprès de δαίω.

βυξ, ver à soie sous la forme de papillon aux ailes bruyantes; βομ-βός (cf. πομ-φός), bourdonnement, d'où βομ-βέω, bourdonner; βομ-βόλ-η (forme rhotacisée avec lambdacisme ultérieur), espèce d'abeilles, d'où βομ-βύλ-ιος, insecte bourdonnant et βομ-βυλ-ιάζ-ω, bourdonner et gronder en parlant des intestins (cf. πομ-φόλ-υξ). — βομ-βρύζ-ω pour *βομ-βερ-υζ-ω, gronder; μέμ-βρ-αξ (pour *βεμ-βερ-αξ), cigale; βαμ-βαίν(ς)-ω, βαμ-βαλ-έω, βαμ-βαλ-ίζ-ω, βαμ-βαλ-ύζ-ω, bégayer, balbutier, claquer des dents; βά-βαξ, babillard, d'où βα-βάζ-ω et βα-β'ρ-άζ-ω, bégayer, βαν-βαλ-ίζω, chanter. Enfin, les formes suivantes où le rhotacisme s'est produit aussi à la finale du redoublement: βορ-βορ-ύζ-ω, gronder en parlant des intestins, et les dérivés βορ-βορ-υγ-μή, βορ-βορ-υγ-μός.

Le rhotacisme qui a lieu ou non en pareil cas explique le rapport de φθείρ-ω et de φθίν-ω, d'un primitif commun *φθηνς; de δῶρ-ον et du lat. *dô-num* d'un primitif **dôns*, etc. Il explique de même πίμ-πρ-ημι et πίμ-πλ-ημι, formes redoublées d'un nom d'agent *πηνς, *πενς, d'où πεν-πε(ν)ρ, πεν-πε(ν)λ, πιμ-'π'ρ, πιμ-π'λ.

IV

Nom d'agent κλᾴξ, clé, — ce qui serre, ce qui ferme — (dor.) pour *κλᾱυιξ ; *κλᾳζ, avec dentalisme, d'où κλᾴζ-ω ; κλῃίς pour *κλῃυιζ, *κλῃϝ-ιζ, d'où κλῄζ-ω et κλῃίω pour *κλῃισ-ω.

Le thème des cas régimes κλῃδ- a donné κλῇδ-ος, clôture.

Κλείς pour *κλευιζ (η affaibli en ε), d'où κλείω pour *κλεισ-ω et les formes κέ-κλεισ-μαι, ἐ-κλείσ-θην, κλεισ-τέον, etc., ainsi que le substantif κλεισ-ίαι, battants de porte.

Le correspondant latin *clâvis* pour ***clâvix*, ***clâvids* (cf. l'un à l'autre les accus. plur. *claves* et κλεῖς), d'où aux anciens cas obliques le thème contracté *claud* (*clauid*), qui a donné *claud-o*, tandis que *clau*(*i*)*s* donnait *claus-i*, *claus-us*, *claustrum*, etc.

V

*Παιξ (attesté par παιξ-, παικ- dans παίξομαι, παικτός, etc.) pour *παυιξ (cf. *κλαυιξ); d'où παίς, enfant

(et ποῦς, παῦς; Curt. *Grundz*[5]., 287) pour *παυιζ, d'où πάιζ-ω.

Le thème παιδ des cas obliques a donné παιδ-ίον, παιδ-ικός, etc.

La forme παῦς dont le vocalisme s'est contracté et dont la finale a subi successivement le rhotacisme et la lambdacisme a donné πῶλ-ος, jeune garçon, poulain, etc.

Le lat. *puer* est pour **poex*, **poes*, d'où *por* (dans *marcipor*, etc.) et le dérivé *pûs-us*, tandis que de *por* dérive *pull-us* (cf. πῶλ-ος). Enfin **poex*, **pox*, antécédents de **poes* (cf. *παιξ et **clâvix*) ont donné **pûc-va* d'où **pûc-pa*, *pû(c)pa*, *pûpus*.

VI

Ἡρωΐς, héroïne, mais très probablement aussi héros à l'origine, pour *ἡρωιγξ, d'où avec dentalisme et chute de la nasale, *ἡρωιζ.

Ces formes expliquent les dérivés suivants : ἡρωίσσ-α, ἡρωικ-ός, ἡρώιος (pour *ἡρωισ-ος, *ἡρωισσ-ος), ἡρωΐζ-ω, ἡρωίν-η pour *ἡρωιγξ-η, *ἡρωινσ-η.

VII

Lat. *vêlum*, voile, ce qui conduit, la voile en tant que suspendue à un mât de vaisseau, pour **vexel-um* (cf. *vex-ill-um* et, pour la réduction successive à **vex'lum*, **veslum, velum*, *ala* auprès de *axilla*, *mala* auprès de *maxilla*, *tela* pour **tex-el-a* auprès de *texo*, etc) ; d'où *vêl-o*, *vêl-aris* et, par conséquent, la création d'une racine *vêl*.

Lat. *cælum*, ciseau (pour **cæs-el-um* (cf. *cæs-ur-a*) **cæs-'l-um, cæl-um*) d'où *cæl-o*, *cæl-ator* et la création d'une racine *cæl*.

Les thèmes *vexel* et *cæsel* sont pour **vexer*, **cæser*, doublets de **vexor* et **cæsor*, noms d'agents qui ne sont pas restés (cf. *aratr-um* pour **arater-um* auprès de *arator*).

VIII

Nom d'agent indo-européen *svans* (*sa-vants*), qui brille, d'où :

Sc. *svas* et *svar*, zend *hvar-e* et *hvan*(*s*), le soleil ; (par cette dernière forme s'expliquent celles des langues germaniques comme all. *sonne*, angl. *sun*, ainsi que

le sc. *sûn-us* dans le sens de soleil), lat. *sôl*, sc. *sûr-as*, *sûr-yas*, gr. ἤ(ϝ)ελ-ιος, et ἥλ-ιος, le soleil, σείρ-ιος, brûlant; σέλ-ας, feu, lumière; σελ-ήν-η, la lune, Ἥρ-α, Junon (la brillante), Ἑλ-έν-η, la brillante, la belle (pour *σϝει-ριος, *σϝελας, etc.); ἀλ-έα, chaleur; εἵλ-η, ἕλ-η, chaleur du soleil; lat. *s(v)er-en-us*, brillant; sc. *(s)var-ṇas*, couleur; *(s)var-un-as*, le ciel; gr. οὐρ-αν-ός, même sens; αὔ(σ)-ω, sécher; αὔ(σ)-ος, sécheresse; ὥρ-α, primit. saison chaude; lat. *sôl-um*, sol (le sec); *sol-idus*, sec, dur, solide; οὖλ-ος, dur, serré, épais; ὅλ-ος, qui est serré, qui forme masse, qui est entier; lat. *sol-us*, même sens; ἧλ-ος, clou (ce qui affermit, fixe); lat. *s(v)er-a*, fermeture, *serrure*; *s(v)er-o*, attacher; εἴρ-ω, même sens; ἥρ-ως, héros (primit. fort); οὖρ-ος, qui voit, surveille, garde; ὁρ-άω, voir; ὤρ-α, surveillance, soin, souci; lat. *s(v)er-vus*, primit. surveillant, esclave; *ser-vare*, surveiller, soigner. Sens de piquer : sc. *svar-u*, pieu, piquet; lat. *(s)veru*, broche (ce qui pique). Sens de faire entendre, retentir, sonner : sc. *svar-ati*, retentir; gr. σύρ-ιγξ, sifflet; συρ-ίζ-ω, siffler; σ(γ)ειρ-ήν, chanteuse, sirène; sc. *svan-as*, son; lat. *son-us*, même sens. — Gr. ξύλ-ον et ὕλ-η *pour *συλ-η, *ξυλ-η, bois (chose dure).

IX

Nom d'agent *m-r-nx*, *m-r-x* (1) (je laisse à dessein le vocalisme indéterminé), avec les variantes principales :

m-l-x (2), m-r-ss (3), m-l-ss (4), m-r-k (5), m-l-k (6), (gutturale adoucie) m-r-g (7), m-l-g (8), (dentalisme) m-r-ts (9), m-l-ts (10), m-r-t (11), m-l-t (12), m-r-d (13), m-l-d (14).

(Les n[os] ci-dessous correspondent à ceux qui précèdent.)

Être sec, dur : sc. *mṛd* (13), terre, *mṛts-â* (9), même sens ; sc. *mûrch-ati* (5), durcir ; *mûrch-â* (5), stupidité (insensibilité morale) ; sc. *marś-ati* (3), être lent d'esprit, négligent, oublieux ; sc. *mardh-ati* (13), même sens ; μέλλω pour *μερξ-ω, *μερσ-ω (4), tarder ; sc. *mroc-ati* (5), *mloc-ati* (6), s'arrêter, se reposer, durcir, presser, serrer, broyer, toucher, etc. ; rac. *mṛkś* (1), toucher, frotter ; lat. *mulco* (6), frapper ; sc. *mṛc-yati* (5), faire du mal ; sc. *mṛç-ati* (3), toucher, presser ; sc. *mṛṇ(s)-ati* (3), broyer ; lat. *malleus* pour **mars-eus* (3), marteau ; sc. *mṛj-ate* (7), frotter ; ἀ-μέργ-ω (7), presser, extraire ; ὀ-μόργ-νυμι (7), expri-

mer, essuyer ; ἀ-μέλγ-ω (8), presser, traire ; lat. *mulgeo* (8), même sens ; sc. *mard-ati* et rac. *mrad* (13), frotter, broyer ; lat. *mord-eo* (13), serrer, broyer, mordre ; sk. rac. *mrit* (11), *mlit* (12), dissoudre.

Broyer, assouplir, amollir, adoucir, flétrir, etc. ; lat. *merx* (1), *merc-es* (5), ce avec quoi on adoucit, on se concilie quelqu'un, d'où marchandise, récompense (cf. fr. *payer* venant de *pacare*) ; μαλάσσ-ω (4), amollir ; μαλακ-ός (6), mou ; μέλι(τ) pour *μελι(ξ) (2), miel, d'où μειλίσσ-ω (4), μέλισσ-α (4) ; lat. *mel* pour **mell*, **mer's* (3) ; *muls-us* (4), doux ; *moll-is* pour **mors-is* (3), mou ; sc. rac. *mlân* (s) (3, 4), se détendre, se flétrir ; μαραίν(ς)-ω (3), faner, flétrir ; lat. *marceo* (5), être flétri ; *mulc-eo* (6), adoucir, apaiser ; rac. sc. *mard*[1], *mṛd*, *mṛl*, adoucir, se concilier, rendre favorable ; sc. *mṛd-us* (13), doux ; (μ)βραδ-ύς (13), lent, mou, nonchalant.

X

Nom d'agent φ-γξ (1) avec les variantes principales : φ-ξ (2), φ-κ (3), φ-γ (4), φ-νζ (5), φ-τ (6), φ-δ (7), φ-νς (8), φ-ν (9), φ-ς (10), φ-ρ (11), φ-λ (12).

1. Le *d* est ici le substitut d'une gutturale.

Gr. πι-φαύσκ-ω (2), faire briller, montrer; lat. *fax* (2), flambeau, torche; φαικ-ός (3), brillant; lat. *foc-us* (3), feu; φῦκ-ος (3), fard, couleur brillante; φέγγ-ω (4), briller; φώγ-ω (4), griller, faire cuire; lat. *fo(g)-veo*, (4) échauffer, favoriser; *fa(g)-veo* (4), même sens primitif; *fa(g)-villa* (4), braise, feu; *fe(g)-bris* (4), chaleur, fièvre; *fe(g)-bruo*, faire briller, rendre pur; φοῖ(γ)βος (4), brillant; φέ(γ)-βομαι (4); trembler, craindre; φό(γ)-βος (4), tremblement, effroi; φεύγ-ω, s'agiter, s'enfuir; racine φυξ (2), même sens; lat. *fug-us* (4), même sens; φύζ-α (5), même sens. φαντ-άζ-ω (6), faire briller, faire paraître; φαέθ-ων (6), brillant; φαέθ-ω (6), briller; φαιδ-ρός (7), brillant; sc. *bhad-ras* (7), favorable; φῴς, brûlure, pour *φωιδς (5); φῶς, lumière pour *φωτς (6); φάος, φαες (10), lumière; φαῦσ-ις (10), lumière; lat. *faus-tus* (10), favorable; lat. *fus-cus* (10) ou (*fusc-us* [2]), brun, primitiv. brûlé, noirci, sc. *bhâs* (10), lumière, sc. *bhâs-ati* (10), briller; *bhas-âs* (10), lumière; *bhas-man* (10), cendres; *bhâs-ur-as* (10), brillant; *bhû-śâ*, ornement (ce qui brille); *bhâm(s)-as* (8), colère; φαείν-ω (9) et φαίν-ω (9), briller; φαν-ός (9), φαν-ερ-ός (9), brillant; φοιν-ός (9), rouge; sc. *bhâ(n)-mi* (9), briller; *bhân-am* (9), lumière; *bhân-us* (9), brillant; φάρ-ος (11),

phare, fanal; φαλ-ός (12), brillant; φαλ-αρ-ός, (12), brillant; φάλ-αρ-ον (12), pointe, cimier; sc. *bhûr-ṇ-is* (11), excité, agité; *bhur-ati*, s'agiter; *bhur-aṇ-yus*, agité. A la même famille appartiennent, lat. *faccun-dus*, qui parle; *fa(g)-bula*, parole; gr. φη(ν)-μί, parler; φων-ή, parole; lat. *fas*, ce qui dit, prescrit (cf. *lex*); sc. *bhaś*, *bhan*, parler.

XI

Nom d'agent φ-ρ-γξ ; mêmes variantes que ci-dessus. Cette forme peut être considérée comme un développement de la variante rhotacisée de la précédente.

Φλόξ, feu, lumière; -φλυξ, ce qui coule (s'agite); φρίξ (pour *φρυιξ), tremblement, frémissement; φρίξ-ος, hérissé; φρίσσ-ω, trembler et se hérisser; φρίκ-η, frisson; φρύγ-ω, brûler, faire griller; lat. *fric-o*, frotter; *frig-o*, faire griller (pour **frvigo*); sc. *bhrâj-ate*, briller; *bhṛjj-ati*, faire rôtir; *bhreś-ati*, trembler; rac. *bhrâç* et *bhlâç*, briller; φλέγ-ω, briller; lat. *fer(g)-veo*, brûler, être ardent; *fulg-eo*, briller; *ful(g)-men*, la foudre; *flag-ro*, brûler; *flag-rum*, ce qui cuit, cause de la douleur, fouet; *flîg-o*,

frapper; *fla(g)-mma*, flamme; *fur(g)-vus*, *ful(g)-vus*, *fla(g)-vus*, brun, jaune, fauve (brillant); φύλαξ, qui voit, qui surveille, qui garde; φορύσσ-ω, pétrir, agiter; lat. *flect-o*, pour **flecs-o*, mettre en mouvement, faire tourner, courber; φράσσ-ω, rendre ferme, solide, *fermer*, barricader, serrer; φλά(σ)-ω, broyer, serrer, pétrir; rac. lat. *flux*, couler; **fleg-veo*, d'où **flgveo*, **flveo*, *fleo*, pleurer (couler); φλέ(σ)-ω, φλύ(σ)-ω, couler; πα-φλάζ-ω, bouillonner; φράζ-ω, faire connaître, dire.

Formes avec l'initiale désaspirée; idée de couler : sc. *ploš-ati*, brûler, racine *pruš*, jaillir, couler; *pra(g)-vate*, *pla(g)-vate*, couler, flotter; gr. πλωίς, ce qui flotte; πλωίζ-ω, flotter; πλέ(σ)-ω, naviguer (flotter); lat. *pluo*, couler, pleuvoir, racine réduite comme dans *fluo*. Idée de faire tourner, plier: πλέκ-ω, *plico*, *plec-to*. Idée de frapper: sc. *sprç-ati*, toucher; -πλήξ, qui frappe; πλήσσ-ω, frapper; lat. *plang-o*, frapper; *plect-o*, même sens.

APPENDICE III

SUR L'ORIGINE COMMUNE DE LA DÉCLINAISON ET DE LA COMPOSITION[1].

On a remarqué, il y a longtemps déjà, l'équivalence significative du génitif singulier et de l'adjectif correspondant ; quand je dis, « la maison du père », j'exprime une idée identique à celle que rendraient les mots, « la maison paternelle ». Cette observation prendra une importance particulière si l'on considère en outre que le suffixe *as-o* en sk., ος en gr., *is* (pour *oes*) en latin du génitif singulier de la déclinaison imparisyllabique est identique à l'élément d'élargissement qui, aussi haut que l'on peut remonter dans l'histoire des langues indo-européennes, a servi à créer des adjectifs. Il en résulte, par exemple,

1. Extrait de la *Revue de linguistique,* n° du 15 juillet 1890; cf. un article sur le même sujet dans la *Revue philosophique*, n° du 1er juin 1890.

que le génitif sing. du sc. *tamas*, obscurité, c'est-à-dire *tamas-as*, a la même forme et la même signification que l'adjectif dérivé *tamas-as*. Dans le même ordre de rapprochements, on peut signaler encore la ressemblance en sk. du gén. sing. de la déclinaison masculine en *a-s*, c'est-à-dire *as-ya*, avec les adjectifs si nombreux formés à l'aide du suffixe *ya-s* ; de sorte qu'ici encore, les deux formes pourraient presque se confondre aussi bien au point de vue phonétique que pour la signification.

Mais le génitif n'est pas le seul cas qui ait la valeur d'un adjectif eu égard au sens du nominatif dont il dépend, comme *vâc-as*, « de la voix » ou « vocal », auprès de *vâc*, « la voix ». Tous les autres cas, à part le vocatif, peuvent être ramenés à un rapport significatif semblable avec le nominatif ; quelques exemples suffiront à le montrer.

Le sens propre de l'accusatif est d'exprimer le but d'une action. De même qu'on disait en latin : *ire urbem*, « aller à la ville », on aurait pu dire, sans l'aide d'un verbe : *iter urbem*[1], « voyage à la ville », et,

1. Les constructions analogues sont encore assez fréquentes chez Plaute.

dans ce cas, la valeur adjective de l'accusatif sera surtout sentie si l'on substitue le mot de champ à celui de ville et qu'on rende cette nouvelle idée en français par les mots « voyage ou promenade champêtre ». Plus on se reportera à un état primitif du langage, plus des constructions de ce genre sembleront naturelles et même nécessaires.

Le rôle le plus fréquent de l'instrumental est de servir de complément à un verbe passif dont il est le sujet logique, ou d'exprimer la relation que nous rendons à l'aide de la préposition *avec*. Dans les deux cas, il tient la place d'un adjectif, comme on le voit par les exemples suivants :

Il a été maudit *par son père* ; c'est-à-dire : il a été l'objet de la malédiction *paternelle*.

Il a été accueilli *avec bonté* ; c'est-à-dire : il a obtenu un *bon* accueil.

L'ablatif est destiné surtout à exprimer la provenance, l'origine des provenances ou des choses, et par là leur éloignement de ce à quoi elles étaient unies d'abord. Souvent les nuances qui en distinguent le sens de celui du génitif sont imperceptibles, et c'est ce qui explique qu'en sanscrit la désinence de ces deux cas au singulier est fréquemment iden-

tique. Il est probable qu'ils n'ont été distingués nettement l'un de l'autre qu'à une époque assez tardive.

Ici encore, la facilité qu'on a de substituer l'adjectif correspondant au substantif à désinence d'ablatif, sans que la signification en soit modifiée, démontre la valeur primitivement adjective de ce cas.

Exemples :

L'eau qui vient *du fleuve*; c'est-à-dire, l'eau *fluviale*.

Un homme originaire *d'un pays de montagnes* ; c'est-à-dire : un (homme) *montagnard*.

Un descendant de *Hugues Capet* ; c'est-à-dire : un *Capétien*, etc.

Le datif s'emploie généralement pour marquer la destination d'une chose, l'objet (personne ou chose) auquel elle est attribuée. Ce cas peut, ainsi que les précédents, alterner avec l'adjectif correspondant, comme le montrent les expressions suivantes :

Un don *à la patrie*, le dévouement *pour la patrie* ; c'est-à-dire : un don *patriotique*, le dévouement *patriotique*.

A noter encore les phrases comme celles-ci, qui correspondent à un emploi fréquent du datif dans les langues indo-européennes :

Un acte qui est *à peine* ; c'est-à-dire *pénible*.

Un discours qui est *à plaisir* ; c'est-à-dire *agréable*.

Je n'ai pas à revenir sur le génitif, les explications dans lesquelles je suis entré plus haut en ce qui concerne ce cas ayant montré suffisamment, je pense, combien il est voisin de l'adjectif.

La fonction du locatif consiste à exprimer le dépôt, la résidence, le repos de quelqu'un ou de quelque chose en quelque endroit. Le datif et le génitif n'en diffèrent souvent qu'en ce qu'ils marquent moins spécialement l'idée d'immobilité, d'établissement. L'étroite parenté significative de ces cas entre eux et la facilité avec laquelle ils peuvent souvent se substituer l'un à l'autre ont dû contribuer à la perte du locatif en grec et en latin. Quoi qu'il en soit, le sens adjectif du locatif ressort nettement des exemples que voici :

Le chat est un animal qui se tient *à la maison* ; c'est-à-dire, un animal *domestique*.

Une habitation sise *au village* ; c'est-à-dire *villageoise*.

Un voyage *sur mer*, c'est-à-dire *maritime*.

Au point de vue de l'évolution significative, il est donc permis d'affirmer que tous les cas régimes ont pu commencer par être des adjectifs. Il y a du reste

à ce fait une raison générale, c'est que tout régime d'un substantif a pour fonction de spécifier ou de qualifier ce substantif, ou, plus précisément encore, de substituer à la désignation *générale*, à laquelle le nom commun est nécessairement restreint, la désignation *individuelle* dont il ne saurait être l'instrument qu'à l'aide d'un qualificatif ou du substitut d'un qualificatif, c'est-à-dire d'un autre substantif qui lui serve de régime.

Mais, si tous les cas régimes représentent d'anciens adjectifs, c'est-à-dire s'ils étaient primitivement identiques entre eux quant à la valeur grammaticale, comment expliquer les différences phonétiques qui les distinguent ?

A ce point de vue, trois observations importantes dominent la question.

1° Une union intime exprimée plus tard, soit par l'accord grammatical, soit par la composition sous forme de composés déterminatifs, a dû s'établir dès le principe entre le qualificatif et le substantif qualifié, destinés de concert à la désignation de tout objet *individuel* et formant ensemble, à ce titre, des *noms propres* complexes.

2° Les cas régimes du singulier (les formations du

duel et du pluriel étant vraisemblablement postérieures) de la déclinaison imparisyllabique sont, selon toute apparence, les plus anciennes formes de la déclinaison et peuvent être considérés comme des élargissements de nature adjective, eu égard à la forme du nominatif singulier.

3° Il serait illogique de supposer que la *construction à termes composés* puisse procéder d'une origine différente de celle de la *construction à termes séparés*, c'est-à-dire que le développement des cas régimes, au double point de vue de la forme et du sens, soit indépendant du développement des composés déterminatifs et de dépendance auxquels peut se ramener toute la syntaxe de la composition, surtout en tenant compte de ce fait, que, de part et d'autre, il s'agissait de constituer des noms propres[1].

Ces remarques entraînent des conséquences dont nous nous occuperons maintenant.

L'intimité du rapport du qualificatif et du qualifié, ou du mot au cas régime avec le mot régissant, a dû déterminer une influence phonétique réciproque entre

1. J'entends que πατρός φονεύς et πατροφονεύς constituent, par exemple, des désignations individuelles dont la valeur est identique.

les éléments finaux du premier de ces termes et les éléments initiaux du second.

Si nous examinons d'abord les résultats possibles de cette influence sur la déclinaison imparisyllabique, en partant de cette double hypothèse : 1° que les cas obliques du singulier sont des élargissements adjectifs; 2° que l'élément d'élargissement qui a fini par affecter en sanscrit la forme *as-o*, était primitivement identique au suffixe *ôânts*, d'où *ôâns* ou *ôâms*, des participes actifs[1], nous constaterons les possibilités suivantes :

Soit donné un adjectif *div-as*, ou antérieurement *div-âms*, formé sur *div* (primitivement *deô*[*s*]), ciel, et signifiant céleste; il est facilement admissible, d'une part, qu'étroitement combiné, par exemple, avec le mot *patis*, maître, dans l'expression *divas patis*, « le maître céleste », la finale *âms* se soit réduite à *as* dans le groupe *âmsp* formé par la finale de *divâms* et l'initiale de *patis*, en vertu de deux habitudes fréquentes de la phonétique indo-européenne, à savoir la chute d'une nasale initiale d'un groupe de consonnes et la réduction d'une voyelle longue à la

1. Voir *Les grandes lignes du vocalisme et de la dérivation.*

brève correspondante en semblable position ; d'autre part, qu'il y a eu transition du sens adjectif de *divas*, « céleste », au sens substantif à fonction de régime (génitif ou ablatif) de « du ciel » (« le père céleste » ou « le père du ciel ») — d'où l'origine coordonnée de la forme et du sens du génitif-ablatif *divas*.

La création de l'accusatif *divam* peut s'expliquer semblablement par des expressions telles que *divam-gamas*, « le conducteur céleste » ou « celui qui conduit au ciel ».

Au point de vue phonétique, le groupe *âmsg* perd la sifflante au lieu de la nasale, ce qui est une alternative fréquente, et la voyelle s'affaiblit pour la raison qui a été précédemment indiquée.

Instrumental. — *Divâ caras*, « rôdeur diurne », ou « avec le jour, la lumière » (*div* signifie aussi lumière, jour, etc.). Pour ce qui est des sons, chute des deux premières consonnes du groupe *âmsc*, mais conservation de la quantité primitive de la voyelle devant une seule consonne.

Datif. — *Dive yajñas*, « sacrifice céleste », ou « sacrifice pour le ciel », « destiné au ciel ». Modifications phonétiques semblables aux précédentes, suivies de l'affaiblissement régulier de *â* en *ê*.

Locatif. — *Divi kšit*, « habitant céleste », ou « habitant du ciel ».

Pour les consonnes du groupe *mskš*, disparition successive de *s* et *m* devant le groupe *kš*, abaissement vocalique de *â* à *e* et à *î;* réduction de cette dernière voyelle à la brève correspondante devant le même groupe.

Il est bien entendu que je ne cite ces exemples qu'à titre de spécimen des modifications phonétiques qui ont abouti à la formation des cas ; en d'autres termes, je ne veux pas dire que ce soit dans ces combinaisons mêmes, surtout du moment où il s'agit de faits qui remontent à la langue mère, que les modifications dont il s'agit se sont produites d'abord ; mais il est très probable qu'elles ont eu pour point de départ des alliances phonétiques analogues.

Si nous examinons maintenant la composition, nous verrons que les mêmes expressions *divaspatis*, *divamgamas*, *divâcaras*, *diviyaj* pour *diveyaj-*, *dikšit*, sont considérées comme formant des composés du genre de ceux qui ont été appelés syntactiques, c'est-à-dire dans lesquels le premier terme porte la désinence casuelle dont il serait revêtu dans la construction à mots séparés. En réalité, ce sont des noms

propres complexes dont les deux termes, habituellement et intimement réunis, ont fini par se souder; ce sont en même temps de très précieux témoins de la communauté d'origine de la déclinaison et de la composition, et de la manière dont les composés déterminatifs sont devenus des composés de dépendance ou ont été considérés comme tels. Que l'on voie, en effet, dans le premier terme *divas* du composé *divaspatis* un adjectif selon la valeur primitive du mot, le composé est déterminatif et doit se traduire par ces mots « le maître céleste », c'est-à-dire « le maître dont le ciel dépend »; qu'on y reconnaisse au contraire, d'après l'évolution que le sens en a subie par l'effet même du rapprochement habituel des deux mots, une forme de génitif singulier, on devra traduire « le maître du ciel », et l'on aura affaire à un composé de dépendance. On ne saurait trop insister sur ces rapports si évidents entre l'adjectif et le cas régime qui ont donné naissance, d'une part, à la valeur propre des cas régimes dans la déclinaison, et qui ont transformé d'un autre côté les composés déterminatifs en composés de dépendance : les deux phénomènes ont eu un même point de départ et un développement parallèle.

Au même ordre des faits se rattachent aussi l'origine de la déclinaison des thèmes dits à voyelles et celle de l'accord grammatical de l'adjectif avec le mot qu'il qualifie. Si, comme tout porte à le croire, l'ancienne forme de *div* est *dev* et l'ancienne forme de *divas*, *devas*, qui est resté d'ailleurs comme adjectif et substantif avec le sens de « céleste » et de « Dieu », on s'explique à la fois l'origine de l'adjectif *dev-as* sous l'aspect d'un nominatif singulier à une époque où cette forme du nominatif singulier était le seul cas qui existait (car il résulte bien de tout ce qui précède que la formation de semblables adjectifs a précédé le développement de la déclinaison, lequel est précisément le résultat du rapprochement de ces adjectifs avec un substantif) et le début d'une forme de la déclinaison dont *devas* est devenu naturellement le nominatif masculin singulier. En résumé, *devas* en restant adjectif a pu servir de base au développement de la déclinaison des thèmes dits en *a*, tandis que *devas* devenu *divas*, *divam*, *divâ*, *dive*, *divi*, en prenant un sens substantif, a formé les cas régimes au singulier de la déclinaison imparisyllabique.

Reste la question de la formation des composés

ordinaires ou asyntactiques dans lesquels, selon la formule consacrée, le premier terme entre sous la forme du thème, c'est-à-dire dépourvu de désinence casuelle.

Est-ce bien ainsi que le fait doit être envisagé si l'on se place au point de vue historique et réel? Tout ce qui a été dit précédemment ne le laisse pas supposer.

Si l'on examine des composés asyntactiques comme *divakšas* « habitant céleste » ou « habitant du ciel », *divasprç*, « *toucheur* céleste » ou « celui qui touche le ciel », etc., dans lesquels le *s* final de l'adjectif *divas*, pour *devas*, est tombé devant le groupe de consonnes qui suit, on voit qu'ils peuvent être pris, soit au point de vue historique pour des composés syntactiques formés de *divas*, génitif nominal (autrefois adjectif) du thème *div*, soit au point de vue empirique, pour des composés asyntactiques, dont le thème *deva*, affaibli en *diva*, constitue le premier terme.

On aperçoit clairement par là l'origine des composés asyntactiques : ils procèdent en dernière analyse d'adjectifs dont le *s* final est tombé devant un second terme ayant pour initiales un groupe de consonnes. Ce processus originel explique :

1° Que le premier terme de ces composés soit susceptible d'exprimer tous les rapports qu'expriment à

la fois les cas régimes et les adjectifs correspondants.

2° Que le même terme, quand il appartient à la déclinaison imparisyllabique en sanscrit, en grec et en latin, ait la forme du génitif singulier (abstrac- faite du *s* final), qui est en même temps, comme nous le savons, celle de l'adjectif dont il procède.

Pour le grec et le latin, il suffit en effet de citer les composés πατροκτόνος, *artifex*, pour fournir la preuve de la ressemblance phonétique du premier terme des composés de ce genre avec les génitifs correspondants, πατρός, *artis*.

En ce qui concerne le sanscrit, on peut rapprocher à cet égard un composé comme *pada-vî* (où *pada* (*s*) était primitivement adjectif ou génitif de *pad*), « qui conduit le pied » (cf. pour le sens le gr. ποδηγός) de ποδοπέδη, « entraves pour les pieds » et du lat. *pedisequus* « qui suit les pieds », « qui accompagne ».

Souvent en sanscrit le *s* du premier terme n'est pas tombé, et l'on a alors des composés à forme syntactique comme *divas-patis*, *vanas-patis* (auprès de *van* dans *van-ad*) *bṛhas-patis*, *râyas-kâmas*, etc.

Il est facile de voir que les mêmes observations sont applicables au premier terme des composés

asyntactiques, quand ce terme appartient à la déclinaison parisyllabique. *Deva* pour *dev-as*, dans le composé *deva-putras* « fils divin » ou « fils de Dieu », ne diffère pas originairement, en effet, de *div-as* dans *divas patis* ou de *div-a* pour *div-as* dans *diva-kšas* ; de part et d'autre, on a affaire à des variantes d'une même forme primitive qui a été considérée, au gré des circonstances, comme le nominatif masculin singulier d'un adjectif (plus tard substantif) à sens correspondant ou comme le génitif singulier d'un substantif.

Le grec présente des faits analogues dans les composés, tels que διογενής, dont le premier terme peut être pris soit pour le génitif de Ζεύς, soit pour le représentant de l'adjectif δῖος, céleste, divin, vraisemblablement identique à l'origine au génitif en question[1].

1. Διός pour δῖϝος; cf. lat. *divus*.
Souvent en grec la forme adjective, qui est en même temps celle du génitif correspondant, n'est restée qu'en composition.
Exemples : μεγαλο dans μεγαλόπους,
μισο- — μισόπολις,
μιξο- — μιξόνομος,
φυγο- — φυγόξενος,
ἀλεξι- — ἀλεξίμαχος, etc.

RÉSUMÉ.

Développement coordonné de la déclinaison et de la composition.

1° Point de vue logique :

dev-as, *div-as*, adjectif formé sur **deô*(*s*), *dyô*(*s*) [1].

patis, nom commun ou de genre.

divaspatis, nom propre ou individuel résultant de la combinaison d'un substantif désignant un genre et d'un adjectif indiquant la différence spécifique, ou la particularité qui caractérise un individu se rattachant à ce genre.

2° Point de vue phonétique :

Variantes de l'adjectif *div-as* qui sont devenues les cas régimes du singulier rattachés au nominatif *dyôs* [2] :

1. Le rapport phonétique du thème fort *dyô*(*s*) au thème faible *div-* dans *div-as*, etc., montre que l'élargissement de la forme des cas régimes dans la déclinaison imparisyllabique est la cause première de la distinction qui s'est établie dans certaines catégories de cette déclinaison entre les cas faibles et les cas forts.

2. Des exemples sûrs de pareils faits sont la transformation en latin des adjectifs neutres *nostrum*, *vestrum*, en génitifs plu-

divam, accusatif;
divâ, instrumental;
dive, datif;
divas, ablatif-génitif;
divi, locatif.

L'adjectif *dev-as*, dont *div-as* est une variante, considéré comme nominatif masculin singulier, est devenu (lui ou un analogue) la souche de la déclinaison des thèmes en *a* (parisyllabique) :

Nomin. *devas*, variante du génitif-ablatif de la déclinaison imparisyllabique.

Acc. *devam*, variante de l'acc. de la même déclinaison.

Instr. *deven-â* (plus tard *deven-a*) ; désinence *â* de la décl. imparisyllabique ajoutée au thème *devân*(*s*) affaibli en *deven-*.

Datif **devâ-â*, d'où *devây-a*; désinence **â* (devenue *e*) de la décl. imparisyllabique ajoutée au thème *devâ*(*n*).

Abl. *devât*, variante de **devâts*, antécédent probable de *divas*, abl. de la décl. imparisyllabique.

riels des pronoms de la première et de la deuxième personne. Composer aussi *cujus* (*a*, *um*) dans son double rôle de génitif singulier du pronom relatif et de nominatif de l'adjectif correspondant.

Gén. *devas-ya*, élargissement au moyen du suffixe adjectif *ya*(*s*) du génitif de la décl. imparisyllabique.

Loc: *deve*, forme archaïque du loc. de la décl. imparisyllabique.

3° Point de vue syntactique :

CONSTRUCTION A TERMES SÉPARÉS (Déclinaison) —	CONSTRUCTION A TERMES RÉUNIS (Composition) —
devas ou *divas patis*, adj. et subst. en accord « le maître céleste » ; *divas patis*, « le maître du ciel » gén. régi et subst. régissant.	*divaspatis*, syntactique : cf. *devapatis*, asyntactique.
divam gamas, acc. régi.	*divamgamas*, syntac. ; cf. *devajñas*, asyntac.
divâ caras, instr. régi.	*divâcaras*, syntac. ; cf. *devadattas*, asyntac.
dive yajñas, dat. régi.	*diviyaj*, pour **diveyaj*; cf. *devayajñas*, syntac.
divi kšit. loc. régi.	*divikšit*, syntact. ; cf. *devasad*, asynctac.

Remarques. — Partout où, dans les deux constructions, il s'est établi un rapport de terme régissant à terme régi, ce rapport a été précédé par celui de substantif qualifié à adjectif qualifiant. En ce qui con-

cerne particulièrement les composés, la même observation revient à dire que ceux dits de dépendance ont toujours eu pour antécédents les composés déterminatifs.

La composition avec préfixes n'a pas d'autre origine que la composition ordinaire. Il est facile de reconnaître dans le sanscrit *adh-i*, par exemple, le locatif de **adhs*, cf. latin *ad*, auprès de *adh-â*, *adh-a*, instrum., et *adh-as*, génitif-ablatif, d'où les composés syntactiques (ou avec préfixe, ce qui revient au même), comme *adhi-patis*, *adhi-pâ*, « maître suprême ou », « qui est au-dessus ».

APPENDICE IV

EXEMPLES DE FORMATION EN SANSCRITS
DE MOTS INVARIABLES
ET PARTICULIÈREMENT DE PRÉPOSITIONS.

Les formations ci-dessous sont comparables pour la plupart à celles qui se sont développées en sc. sur le neutre du relatif *yat* et *yad*, à savoir, un génitif-ablatif *yat-as*, un instrumental *yath-â* et *yad-â* et un locatif *yad-i*. Indépendamment de ces quatre cas, les traces d'un accusatif-nominatif neutre se rencontrent dans les dérivés en *am-as*, comme *adham-as*, etc.

NOM.	GÉNIT.-ABL.	INSTR.	LOCAT.	ACCUS.
**akš*, **acch* . (cf. gr. ἐξ, lat. *ex*)		*acch-à* *acch-a*		
**ats*.	*at-as*		*at-i*	
**adhs* . . . . (cf. lat. *ad* et *ar* pour **ads*, **as*)	*adh-as* *adh-ar(-as)*	*adh-â* *adh-a*	*adh-i*	*adham-(as)*
**ants* . . . . (cf. lat. *in*; gr. ἐν, εἰς pour *ἐντς)	*ant-as* *ant-ar(-as)*		*ant-i*	*antam(-as)*

**aps* . . . . (cf. lat. *abs*)	*ap-ar(-as)*	*ap-â* *ap-a*	*a-pi*	*ap-am(-as)*
**av*.	*av-as* *av-ar(-as)*	*av-a*		*av-am(-as)*
**its*, **itths*. .	*it-as* *it-ar(-as)* *itth-ât*	*itth-â*	*it-i*	*itth-am*
**uts*.	*utt-ar(-as)*	*ucc-â* *ut-â*		*utt-am(-as)*
**ups* . . . . (cf. lat. *obs*)	*up-ar(-i)* *up-ar-(-as)*	zend *up-â* sc. *up-a*		*up-am(-as)*
**par*, **pur*. . (cf. lat. *per*)	*par-as* *pur-as*	*p'r-â* *p'r-a* *par-â* *pur-â*	*par-i*	*par-am(-as)*

Remarques: 1° *Ath-â*, *ath-a*, sont sans doute les antécédents de *adh-â*, *adh-a*. 2° *Ut* pour **utt* (de **uts*) est le résultat probable du dentalisme de *ucc* (pour **ukś*), cf. sk. *ucc-â* et zend *uz* et *uç*. 3° Les dérivés comme *adhar-as* sont le résultat de l'élargissement de primitifs comme *adh-as*, dont la finale s'était rhotacisée, cf. *ant-ar-as* auprès de *ant-as*, *antar*. 4° L'examen de ce tableau ne laisse aucun doute sur ce fait que *ant-as* est l'antécédent de *ant-ar*. 5° La préposition sanscrite *abh-i*, cf. gr. ἐπ-ί, peut être considérée comme une variante de *ap-i*. 6° Le latin a en général employé les formes du nominatif en guise

de prépositions, tandis que le grec et le sanscrit se sont plutôt servis des cas régimes. 7° En général, les nominatifs du tableau ci-dessus sont très probablement d'anciens noms d'agents exprimant une vague idée de mouvement comme ἐξ, *ex* auprès de ἄγ-ω, *ag-o*.

TABLE DES MATIÈRES

Préface 1

Notice préliminaire sur les langues indo-européennes . . 7

Principes généraux de linguistique indo-européenne . . 13

Appendice I. — Exemples de dérivations significatives. . 55

Appendice II. — Exemples de dérivations morphologiques (et de créations de racines) combinées avec des dérivations significatives 77

Appendice III. — Sur l'origine commune de la déclinaison et de la composition. 91

Appendice IV. — Exemples de formations en sanscrit de mots invariables et particulièrement de prépositions. . 111

20737. — PARIS, IMPRIMERIE A. LAHURE
9, Rue de Fleurus, 9

